LA LIBERTÉ

Vol. 83 n°43 Saint-Boniface, du 14 au 20 février 1997 Tél.: 237-4823 1-800-523-3355

Zoom sur Gabrielle Roy



photo: Sylviane Lanthier

La cinéaste Léa Pool était de passage à Saint-Boniface pour tourner, rue Deschambault, des images d'un documentaire sur Gabrielle Roy. Qu'est-ce que ce film ajoutera à nos connaissances sur l'univers de l'écrivaine manitobaine? Page 11.

La SFM court toujours

Soit la politique des services en français a une force réelle et il faut l'appliquer. Soit elle est insuffisante et il faut la remplacer. En s'adressant aux tribunaux, la Société franco-manitobaine n'a rien à perdre et tout à gagner. Mais en quoi les services en français sont-ils déficients? **Pages 6 et 7.**

Danger: entente en vue

Formation professionnelle: une entente fédérale-provinciale serait signée d'ici la fin de février et la SFM trouve que «le train va bien vite». **Page 3.**

Les agriculteurs voient rouge

Les producteurs de betterave à sucre n'ont pas abandonné leur espoir de voir refleurir cette industrie au Manitoba. Mais il manque un coup de pouce d'Ottawa. **Page 5.**

Daniel le bien-aimé

Il n'y a pas qu'à Saint-Malo qu'on aime Daniel Lambert. Choisi par les amateurs pour participer au match des étoiles de la Ligue internationale, le défenseur devra cependant rester sur le banc. **Page 16.**

Citation de la semaine

«J'ai épousé un Canadien français, et pas n'importe lequel!»

Comment une Mexicaine en est-elle venue à s'intéresser aux ceintures fléchées? Eva Bérard raconte. **Page 12.**



photo: Hubert Pantel

Regards sur le Festival

Célébration à la fois de la culture, de l'histoire et de la famille, le Festival du Voyageur réunit pendant dix jours des gens de partout qui profitent des plaisirs de l'hiver. Et ce n'est pas encore fini! Voir notre photo-reportage aux pages 12 et 13.



Cette rubrique est rendue possible grâce à Solutions Internet Inc.

Cinémas français et québécois

Les amateurs de cinéma français apprécieront cette adresse Web: http://perso.magic.fr/concept/WELCOME2.HTM

L'auteur de cette page Web a aussi écrit un livre sur le même sujet, qui s'intitule *Les années lumière: De l'âge de pierre à l'âge d'or du cinéma en France.*

Le site Internet cité ci-haut est lent, mais son contenu vaut l'attente qu'il nous impose.

Les amateurs de cinéma québécois pourront, quant à eux, aller voir le site suivant:

http://www.cam.org/~lever/Lever.html

Ce dénommé Lever est un cinéphile convaincu, au point de faire de son site personnel une excellente ressource en la matière.

Ayez accès à l'Internet avec Solutions Internet Inc. 982-1060. Demandez Grégory Luneau.

ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ

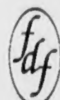
Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

Directeur: Jean-François LACERTE
Rédactrice en chef: Sylviane LANTHIER
Journalistes: Anie CLOUTIER et Marc-Éric BOUCHARD
Publicitaire: Jean-François LACERTE
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Bicolo: Sylviane LANTHIER, Véronique TOGNERI et Roxanne BOUCHARD
Infographiste: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Roxanne BOUCHARD
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Sans frais: **1-800-523-3355.** Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.
L'adresse Internet: http://www.presse-ouest.mb.ca
Courrier électronique: la_liberte@presse-ouest.mb.ca

L'abonnement annuel:
Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 125 $
Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois.
Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.
Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.


Association de la presse francophone
Prix de l'excellence générale 1994


Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700


Fondation Donatien Frémont

Formation professionnelle

Une entente fin février?

La signature d'une entente entre le fédéral et le Manitoba en ce qui concerne la dévolution des pouvoirs en matière de formation professionnelle pourrait être signée avant la fin de février, et au plus tard dans la première semaine de mars, indique le député fédéral de Saint-Boniface, Ronald Duhamel. «C'est un dossier qui avance vite et c'est un train qui sera difficile à arrêter», lance de son côté le conseiller politique de la Société franco-manitobaine (SFM), Rénald Rémilard.

La SFM a rencontré cette semaine des représentantes du syndicat des employés de la fonction publique canadienne touchés par ces négociations. Selon leur porte-parole Jeanne Smith, les employés s'inquiètent du maintien de la qualité des services offerts si la responsabilité de la formation en emploi est transférée à la Province. «Les petites provinces, croit-elle, n'ont pas les ressources nécessaires pour assurer un même niveau de services, ainsi que des services en français équivalant à ceux qui sont offerts en ce moment.»



photo: Sylviane Lanthier

Jeanne Smith et Lorraine Poirier: les services en français et la qualité de l'ensemble des services seront affectés.

L'entente fédérale-Manitoba affectera quelque 118 employés, «mais le pire, lance Lorraine Poirier, qui travaille dans un centre d'emploi de Winnipeg, c'est que la Province n'a pas des bureaux dans toutes les communautés rurales. Comment le service pourra-t-il être offert?»

Depuis quelques semaines, le syndicat a lancé une campagne de publicité, «pour dénoncer des négociations menées en secret alors qu'elles touchent toute la population».

De son côté, la SFM cherche à défendre les intérêts des organismes francophones, qui reçoivent chaque année 1,7 million $ en subventions du fédéral pour s'acquitter des programmes de formation professionnelle. La SFM demande à Ottawa qu'une clause de l'entente indique sans équivoque que les services en français doivent être maintenus et protégés.

Selon Ronald Duhamel, le message livré par la SFM à la fin de janvier lors d'une tournée des bureaux des ministres à Ottawa semble porter fruits. «Je sais qu'ils nous ont entendus, dit-il. J'ai reçu des appels et on m'a demandé mon avis au sujet de certaines clauses. Je m'attend à ce qu'il y ait une clause de protection du français dans l'entente.»

D'après le député, une entente entre le fédéral et Terre-Neuve serait également sur le point d'être conclue. Jeanne Smith indique pour sa part que des rumeurs laissent croire que cette entente serait différente des ententes signées avc l'Alberta et le Nouveau-Brunswick. «On y parle plutôt de partenariat que de cession des pouvoirs», dit-elle.

La SFM, le syndicat et Alliance Québec pourraient se liguer pour s'assurer que les services aux minorités de langues officielles sont protégés. «Pour nous, rappelle Rénald Rémillard, l'enjeu est de taille car l'entente signée au Manitoba fera office de précédent en vue des prochaines ententes dans d'autres domaines, comme les services sociaux et la santé. C'est donc maintenant que les services en français doivent être protégés.»

Si les signaux en provenance d'Ottawa n'indiquent rien de favorable dans la prochaine semaine, la SFM, dit Rénald Rémillard, exercera des moyens de pression «plus publics».

Sylviane LANTHIER

Régionalisation des services de santé

Le 1er avril arrive à grands pas!

«Il ne reste que huit semaines d'ici le 1er avril», lance la directrice générale du Centre médico-social DeSalaberry, Suzanne Nicolas. Mais ce n'est pas la perspective de fêter le poisson d'avril qui l'inquiète. Ce jour-là, les dix offices régionaux de la santé commenceront à gérer les services et les budgets dans leur région.

À Sainte-Anne, le directeur de la Villa Youville et de l'hôpital, Francis LaBossière, mentionne qu'il reste encore beaucoup à faire d'ici avril. Récemment nommé directeur du Foyer Valade et du Centre Taché, Francis LaBossière occupera ses nouvelles fonctions le 7 avril. D'ici là, il lui reste entre autres négocier avec l'Office régional «pour savoir quels services l'hôpital et la Villa Youville offriront et quel budget leur sera alloué.»

Dans la région du Sud-Est, dont font partie Saint-Pierre et Sainte-Anne, les institutions de santé ont toutes choisi de maintenir leur conseil d'administration. La loi stipule qu'un établissement peut aussi être géré seulement par l'Office régional.

Mais c'est de toutes façons l'Office régional qui décide des budgets alloués aux institutions dans sa région, et Francis LaBossière indique qu'il n'est «pas évident encore» de savoir de quelle façon «cette nouvelle façon de faire sera plus efficace».

Jusqu'ici, les institutions ont travaillé avec l'Office régional pour l'élaboration d'un plan d'affaires qui inclut la planification des services pour 1997-1998 ainsi qu'un budget provisoire. «On a fait ce plan sans avoir d'indication quant au budget dont on allait disposer», lance Francis LaBossière. Les institutions devront attendre plus longtemps cette année pour connaître leur enveloppe budgetaire définitive, croit-il. «Il faut toujours attendre après le gouvernement pour les budgets; il faudra maintenant attendre aussi après l'Office régional!»

Une réunion d'information publique sur le plan d'affaires du Sud-est aura lieu le 24 février, au Steinbach Regional Secondary School, à 19 h 30 (renseignements: (204) 433-7611). La population desservie par l'Office pourra savoir comment les changements administratifs affecteront les services, dont les services en français (voir à ce sujet un texte dans le dossier des pages 6 et 7).

Pour les résidants de la Municipalité rurale DeSalaberry, la régionalisation pose d'autres questions. Le Centre médico-social avait déjà choisi de maintenir son conseil d'administration. Mais une annonce récente du ministre de la Santé est venu remettre en cause cette décision. Darren Praznik a en effet indiqué que son ministère allait effacer les déficits des centres qui abandonnent leur gestion à leur office régional.

Or, explique Suzanne Nicolas, le Centre médico-social traîne un déficit de 110 000 $ depuis un conflit avec ses médecins intervenu il y a quelques années. Le Centre avait alors engagé d'autres médecins pour assurer les services de l'urgence et avait géré la clinique. Le gouvernement, mentionne-t-elle, n'a pas épongé toutes les dépenses additionnelles encourues par l'hôpital.

Une rencontre entre le conseil du Centre médico-social et les conseils de la Municipalité rurale De Salaberry et du village de Saint-Pierre-Jolys est prévue pour le 19 février à 19 h, dans la salle polyvalente du Centre. «C'est une décision qui regarde tout le monde, indique Suzanne Nicolas, parce que si on doit hausser les taxes pour rembourser la dette, les résidants en seront affectés.» L'hôpital, dit-elle, préfère donc consulter la population.

Sylviane LANTHIER

ÉDITORIAL

Connaître la portée de la chose

Depuis quelque temps, les services en français offerts par le gouvernement du Manitoba et ses sociétés de la couronne ne cessent de rencontrer une résistance de plus en plus soutenue de la part de ses opposants. On assiste même, dans plusieurs cas, à des reculs inacceptables. La Société de téléphone du Manitoba (MTS), par exemple, continue à nous faire croire qu'elle ne peut nous offrir plus de français sur ses factures «parce que la technologie informatique ne le lui permet pas». Cette excuse semble si bien fonctionner que depuis quelques mois, la Société d'assurance publique du Manitoba (Autopac) nous sert la même pour ne plus rédiger dans les deux langues ses formulaires de renouvellement.

Les services de santé en français risquent aussi de souffrir des coupures de budgets que leur impose le gouvernement. En fait, pratiquement tous les acquis durement conquis au fil des ans sont en périls.

La rebuffade de la plaque d'immatriculation (qui demeurera unilingue anglaise) a été la goutte qui a fait déborder le vase. C'est suite à cette situation que la Société franco-manitobaine (MTS) a décidé de passer à l'offensive. Il était temps! La décision du conseil d'administration de la SFM de s'adresser aux tribunaux afin de connaître la vérititable portée de la politique des services en français du gouvernement provincial est une excellente décision qui mérite notre appui collectif.

Non seulement ce geste ne présente aucun danger, mais au contraire, cette volonté d'aller jusqu'au bout pour connaître la vraie valeur de cette politique provinciale offre l'avantage indéniable d'éliminer toutes les zones grises que ses non-partisans créent autour d'elle.

Si cette politique des services en français a une véritable portée juridique et a des dents, la SFM aura la certitude qu'elle a entre les mains un outil valable lui permettant de mieux défendre les intérêts de la communauté.

Si, par contre, la cour déclare que cette politique ne vaut rien de plus que le papier sur lequel elle est écrite, la SFM pourra réclamer de vrais outils politiques pour assurer l'avenir collectif de la communauté pour laquelle elle travaille.

Après tant d'année de succès mitigés, il est temps pour la SFM de voir l'utilité des instruments dont elle dispose dans son coffre d'outils. Si celui qu'elle pensait le meilleur n'est rien d'autre qu'un poids inutile, la SFM ne devra pas hésiter à s'en départir afin d'aller en chercher un nouveau, plus efficace et plus performant.

Cette recherche juridique et cet éventuel procès coûtera cher à la SFM (on parle d'environ 25 000 $). C'est beaucoup d'argent, mais ce n'est rien à côté du gaspillage d'énergie que la SFM déploirait si elle continuait à se battre avec des instruments qui ne sont rien de mieux que des politiques vides de sens et de pouvoir.



Nouvelle impasse

Tout comme Terre-Neuve l'a fait il y a quelques mois, le gouvernement du Québec a récemment demandé au gouvernement fédéral d'amender la constitution afin de permettre au Québec de déconfessionnaliser les écoles québécoises et de permettre en revanche la création de commissions scolaires linguistiques.

Au départ, tout semblait être une formalité. Puis la sauce s'est gâtée lorsque Alliance-Québec (l'équivalent de la SFM, pour les anglophones du Québec) a exigé d'avoir des garanties constitutionnelles exceptionnelles, supérieures à celles que la constitution canadienne offre actuellement aux minorités francophones du Canada.

Avec raison, le gouvernement du Québec demande au gouvernement fédéral de ne rien accorder à la minorité anglophone du Québec s'il n'offre pas la même protection supplémentaire à toutes les minorités de langues officielles au pays.

Depuis lors, la chicane a repris de plus belle. La demande d'Alliance-Québec serait valable si et seulement si cet organisme acceptait de l'étendre à toutes les minorités francophones du Canada. Sinon, elle est irrecevable car elle constitutionnaliserait injustement l'existence de deux types de minorités au Canada: les bien protégés (les anglophones du Québec) et les laissés pour compte partout ailleurs au Canada.

Il faut espérer que les députés libéraux à Ottawa seront les premiers à mettre fin à cette querelle stérile.

Jean-François LACERTE



Lettres

Une place réservée? Pas toujours!

Madame la rédactrice,

J'aimerais informer la communauté au sujet du terrain de stationnement du Collège universitaire de Saint-Boniface. Je fais référence au stationnement au sud du bâtiment.

C'est un terrain réservé à ceux qui ont payé la cotisation de près de 200 $. Je suis étudiante au CUSB et par hasard je suis aussi une de ces personnes qui s'est payée le privilège de stationner sa voiture ici.

Sur le terrain même, il y aune affiche disant «Stationnement réservé 24 heures. Toute voiture en stationnement illégal sera remorquée». Il n'y a personne qui vérifie de façon formelle que toutes les voitures soient à la place désignée. Je me suis fait dire en payant mon stationnement au CUSB que si jamais il y avait quelqu'un à ma place, d'aller le dire au bureau des finances pour que la voiture en question se fasse remorquée. Je me demande maintenant que serait le procédé lorsque le bureau des finances est fermé? Dans un tel cas est-ce qu'il serait à moi de téléphoner pour une remorqueuse? Ceci, j'ai bien peur, pourrait me causer des ennuis car je n'ai aucune preuve à donner que j'ai bel et bien droit à cette place. Le CUSB devrait remettre des permis aux gens ayant payé. Ce permis serait affiché dans le pare-brise de la voiture éligible.

Pourquoi cette lettre? Ça fait trois fois que je ne peux pas stationner ma voiture à sa place réservée, lors d'une conférence, pour cause de tempête de neige et aujourd'hui encore, dieu sait pourquoi!

À tous les ans, à l'automne, il y a une conférence au CUSB. Cette conférence se déroule du jeudi soir jusqu'au vendredi soir. Durant la journée du vendredi le stationnement en question est plutôt vide puisqu'il y a très peu de cours qui se donnent. Cette tendance n'était pas vraie ce vendredi d'octobre. Il n'y avait aucune place de libre. Lorsque je me suis présentée au bureau des finances, ils ont soupiré que ça arrive à tous les ans et plutôt que de faire quelque chose pour m'aider, on m'a envoyé trouver une autre place. J'ai dû stationner dans la rue et sortir pour déplacer ma voiture toutes les deux heures pour ne pas recevoir de contravention de la Ville. Personne ne fit remorquer la voiture qui occupait mon stationnement.

Suivant une tempête de neige, j'ai dû encore une fois stationner dans la rue car en arrivant à l'école le terrain n'avait pas été déblayé. Ceci m'a causé deux ennuis: premièrement, puisque toutes les voitures ont dû faire la même chose, il faut dire que ce n'était pas facile de trouver une place à proximité du CUSB; deuxièmement, il faisait très froid et j'aurais dû brancher ma voiture. Heureusement, ma voiture est fiable et je n'ai pas eu de problème. J'aimerais aussi mentionner que la tempête de neige s'était terminée le samedi soir et que ceci s'est déroulé le lundi matin. Pour le prix que j'ai payé, je m'attends à ce que le terrain soit déblayé à l'intérieur d'une courte période.

Finalement cet après-midi je devins frustrée au maximum. C'est ce qui me décida d'écire cette lettre. Le vendredi 7 février, le Festival du Voyageur a commencé, ainsi que la vente d'artisanats dans un gymnase du CUSB. Cet après-midi je suis allée au collège pour trouver une voiture autre que la mienne devant la petite affiche qui dit «RÉSERVÉ 145». C'EST MA PLACE! J'ai décidé qu'il serait plus facile de stationner dans la rue que de me faire suggérer encore une fois, de «prendre une autre place dans le terrain pour aujourd'hui». Est-ce juste moi, ou y a-t-il d'autres étudiants qui subissent le même sort?

Avec cette lettre, j'espère accomplir une chose. Je veux que les gens se rendent compte que ce n'est pas un stationnement public et que même s'il y a un spectacle, une conférence, un festival, ce n'est pas une raison d'ignorer les avertissements. J'espère aussi que quelqu'un du CUSB qui aurait le pouvoir et l'initiave d'améliorer cette situation en prenne bonne note.

Suzie Lemoine
étudiante au CUSB
Saint-Boniface
Le 7 février 1997

Laurent Gagnon écrit à Guy Prokopetz

Monsieur Prokopetz,
coordonnateur des services en français, MTS

Je viens de lire *La Liberté* du 7 au 13 février. Je tiens à vous informer que vos propos à l'effet que vous avez communiqué avec moi maintes fois par courrier et par téléphone pour discuter de la traduction de la facture sont faux.

Tout ce que j'ai reçu c'est deux lettres me décrivant l'entente entre la MTS et la SFM. Je ne suis pas une partie à cette entente. Ce que je demande, c'est une traduction de ma facture.

Je demande vos excuses pour ce que vous avez dit dans *La Liberté*. De plus, il serait peut-être le temps de démissionner en tant que coordonnateur des services en français.

Recevez, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus sincères.

Laurent Gagnon
Saint-Boniface
Le 10 février 1997

Concours du calendrier 1997

Dans l'édition du 27 décembre au 2 janvier 1997,
La Liberté publiait un calendrier auquel était rattaché un concours.
Vous trouverez tous les détails dans la-dite édition du journal.

La deuxième gagnante (sur quatre) de notre concours est:

Madame Jacinthe Blais de Sainte-Anne.
Elle a choisi un coupon d'achat de 25 $ au Café Internet.

Félicitations!

Lisez dans les semaines à venir les noms des prochains gagnants.

Betterave à sucre

Les producteurs n'ont pas lancé la serviette

Les producteurs du Manitoba n'ensemenceront pas leurs champs de betterave à sucre ce printemps, mais ils sont loin d'avoir lancé la serviette, afirme un des membres de leur association, l'agriculteur Gilbert Fontaine.

Les producteurs de betteraves, ainsi que des représentants d'Agriculture Manitoba et d'Industrie Manitoba se préparent à rencontrer ce mois-ci des membres de American Crystal Sugar Company, qui possède au Dakota du Nord cinq usines de transformation de la betterave en sucre. «On veut voir s'il y a des possibilités qu'ils achètent notre production», explique Gilbert Fontaine.


Archives La Liberté

Gilbert Fontaine.

La récente fermeture de l'usine de Roger's Sugar à Winnipeg a entraîné une interruption de cette production au Manitoba, où depuis des dizaines d'années, des producteurs avaient pourtant acquis une expertise dans ce domaine. L'an dernier, 230 agriculteurs ont ensemencés 24 000 acres de champs.

Gilbert Fontaine rappelle ainsi que sa famille cultive la betterave depuis 40 ans. Les producteurs de la vallée de la rivière Rouge, dit-il, «ont l'expertise, le climat et le sol». «Et nous nous classons en 5e position dans le monde pour notre productivité!»

Mais le problème, dit-il, en est un de débouchés. Jusqu'en 1995, Roger's Sugar vendait une bonne partie de sa production aux Américains, qui avaient établi à 22 000 tonnes le quota des importations permises. «Jusqu'en 1995, ce sont les Canadiens qui vendaient ces tonnes de sucre aux Américains. Mais cette année-là, les Américain ont décidé que le quota valait pour l'ensemble des pays exportateurs. Le Canada est donc devenu un joueur parmi d'autres.»

Autre donnée du probème: deux grandes raffineries, Lantic/Rogers et Red Path contrôlent le marché canadien. «Même si on voulait démarrer une coopérative pour raffiner la betterave, on se ferait manger tout rond par les deux grands, explique Gilbert Fontaine. C'est arrivé à des producteurs en Alberta.»

La solution serait poutant simple, dit-il. «Parmi les pays producteurs, le Canada est le seul qui ne protège pas sa production domestique. Si le Canada décidait que 20 % du sucre consommé ici doit être produit au pays, le Manitoba pourrait produire jusqu'à 75 000 acres de betteraves à sucre!»

Les producteurs de betterave à sucre tiendront leur réunion annuelle le 28 février au Hollyday Inn Airport West, à Winnipeg. Ils profiteront de l'occasion pour faire le bilan de ce dossier.

Sylviane LANTHIER

Plus d'autonomie ou le statu quo

Les producteurs d'orge doivent choisir

«Les agriculteurs devraient pouvoir vendre eux-même leur production d'orge aux Américains, déclare un ancien producteur d'orge de Saint-Jean-Baptiste, Marc Bérard. Il est essentiel que la Commission canadienne du blé (CCB) nous laisse la possibilité de faire nous-mêmes le marketing de nos produits.»

Les agriculteurs qui ont produit de l'orge au moins une fois au cours des cinq dernières années sont conviés à un scrutin par courrier. On cherche à déterminer quelles formule définitive de mise en marché préfèrent la majorité des producteurs d'orge de l'Ouest canadien.

Les producteurs d'orge admissibles sont donc invités à faire connaître leur préférence à l'égard de l'une des deux options de commercialisation suivante, soit: A- Retirer l'orge du contrôle de la CCB et offrir toute la production sur le marché libre pour toutes les ventes au pays et à l'étranger; ou B-Maintenir la CCB comme unique vendeur pour l'ensemble de la production d'orge, exception faite de l'orge destinée à l'engraissement vendu au pays, comme ce qui se fait présentement.

Selon Marc Bérard, les producteurs ont profité en 1990 de la décision de la CCB de leur permettre de commercialiser eux-même l'avoine. «Il n'est pas plus difficile pour moi de me rendre 30 kilomètres plus loin et de vendre mes grains à qui je veux, dit-il. Souvent la CCB nous demande de lui réserver des tonnes de grains, mais elle est incapable de toutes les vendre.»

Pour sa part, l'agronome Florent Beaudette déplore l'attitude de certains agriculteurs qui veulent vendre leurs productions eux-mêmes, tout en continuant de bénéficier des services de la CCB. «Les fermiers voudront négocier avec les clients américains en argent comptant tout en se fiant sur l'expertise de la Commission pour établir un équilibre dans le marché des échanges», souligne-t-il.

Selon lui la CCB reste un bon allié pour les agriculteurs canadiens. «Au fil des années, la Commission à toujours su protéger l'intérêt des agriculteurs», mentionne-t-il.

Bruno Sterkerman de la CCB, estime que ce sont les petits agriculteurs qui risquent de perdre le plus dans ce scrutin. «Si la majorité des agriculteurs votent pour un marché libre, les propriétaires de petites fermes risquent de tout perdre», croit-il.

Les agriculteurs ont jusqu'au 28 février pour retourner leur bulletin de vote. Renseignements: 1-888-722-7539.

Marc-Éric BOUCHARD

La SFM et la politique de services en français

«On est arrivés dans une impasse»

La Société franco-manitobaine (SFM) déposera d'ici le mois de juin une requête auprès des tribunaux manitobains pour vérifier la portée de la politique des services en français du gouvernement provincial.

Depuis quelque temps, francophones et gouvernement provincial ne s'entendent pas sur la portée de cette politique, sur sa signification et sur la profondeur des services qui doivent être offerts aux francophones.

L'aventure de la plaque d'immatriculation unilingue anglaise a été l'élément déclencheur d'une réflexion au conseil d'administration de la SFM, explique ainsi Patricia Courcelles, qui conclut qu'«on est arrivé dans une impasse».

«La politique, dit-elle, a permis de faire des progrès depuis son adoption en 1989.» C'est par exemple cette politique qui a amené des sociétés de la Couronne et des ministères à produire de la documentation en français ou encore à embaucher du personnel bilingue. «Mais quand on veut aller plus loin, quand ça peut coûter de l'argent, on tombe dans une zone grise.»

C'est ainsi, dit-elle, que dans le contexte de la réforme de la santé commencée depuis 1992, et qui comprend une régionalisation des soins de santé, il avait été question de protéger les services en français dans la loi sur la création des offices régionaux. «Puis, de la loi on est passé à la réglementation, et de la réglementation à une simple directive administrative.»



Archives La Liberté

L'affaire des plaques d'immatriculation a été l'élément déclencheur de l'action de la SFM. Selon Patricia Courcelles, «la réalité politique, c'est qu'il faut souvent imposer les choses au gouvernement pour qu'il agisse. Si la gestion scolaire ne lui avait pas été imposée, on ne l'aurait jamais obtenue.»

Les services en français à la Société de téléphone du Manitoba, les plaques, la réforme des soins de santé, ou encore la gestion scolaire, «qu'on a obtenue parce que le gouvernement y était obligé», voici autant d'exemples qui, dit-elle, démontrent que la volonté du gouvernement et des agences gouvernementales de mettre la politique en application a atteint ses limites.

La SFM évalue à 25 000 $ les coûts qui pourraient être encourus pour porter cette cause devant le tribunal. Une demande financière a été faite auprès du Programme de contestation judiciaire, en partie pour financer la recherche nécessaire pour monter le dossier. Le PCJ, précise Patricia Courcelles, peut octroyer jusqu'à 5 000 $ à un organisme pour l'aider à financer cette recherche.

La SFM a également fait appel à l'avocat Roger Bilodeau, rendu célèbre pour avoir contesté une contravention unilingue anglaise. «Il a été impliqué dans le renvoi de 1985, rappelle Patricia Courcelles. Il connaît la communauté et il connaît le dossier.» Maître Bilodeau, précise-t-elle, fera également appel à des avocats manitobains pour l'appuyer.

La politique des services en français et l'article 23 de la Loi de 1870 sur le Manitoba seront examinés conjointement. «Il existe dans d'autres domaines des politiques qui ont de la force», poursuit la présidente de SFM, en citant la politique du gouvernement en environnement.

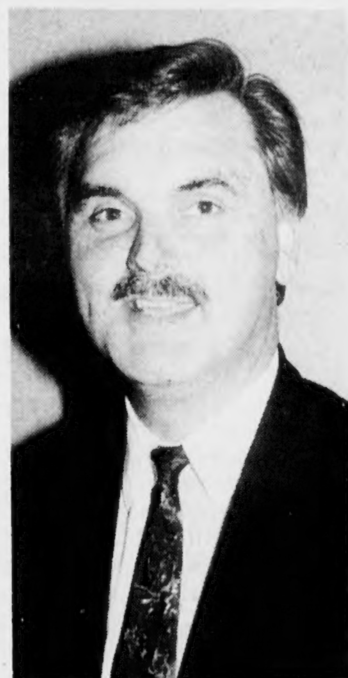
«Si le juge dit que la politique a une grande portée, explique-t-elle, alors on pourra dire au gouvernement: voici ce qu'elle veut dire, et mettez-la en application. Et si le juge dit qu'elle a une portée plus faible qu'on croit, alors on dira au gouvernement: vous voyez, cette politique ne suffit pas à protéger nos droits. Elle ne répond pas aux exigences constitutionnelles. Il faut donc la changer.»

Sylviane LANTHIER

Réaction du Secrétariat des services en français

On attend des éclaircissements

Le ministre responsable des services en français, Darren Praznik, a été mis au courant le 10 février de l'intention de la SFM d'aller devant les tribunaux. «Je le lui ai appris hier, a expliqué le conseiller spécial au Secrétariat des services en français, Edmond LaBossière, joint au téléphone mardi matin. Je veux regarder avec le ministre ce que le communiqué de la SFM veut dire pour nous. Pour le moment, notre réaction, c'est surtout de vouloir en apprendre davantage.»



Archives La Liberté

Edmond LaBossière.

Sans être surpris de la décision du conseil d'administration de la SFM de demander à un tribunal de clarifier la portée de la politique des services en français du gouvernement provincial, Edmond LaBossière explique: «Suite à l'histoire de la plaque d'immatriculation, on sentait qu'il y avait beaucoup de mécontentement qui pouvait conduire à différentes actions. Je ne suis pas surpris qu'on sente le désir de pousser cette question plus loin.»

Le communiqué de la SFM, dit-il, fait mention de «l'inaction de la Province». «Mais le communiqué ne dit pas dans quel dossier, ni quelle sorte d'inaction, et ne précise pas les points sur lesquels on veut procéder à la cour.»

Forcé d'attendre des éclaircissements de la SFM, le conseiller spécial estime qu'il n'est pas plus difficile aujourd'hui qu'hier de mettre la politique en application. «Il y a toujours des dossiers qui reçoivent une attention particulière. Par exemple, on a formé un groupe de travail sur les services en français dans le système judiciaire et là, le travail continue», mentionne Edmond LaBossière.

S. L.

Services en français

«Pour faire bouger les choses, il faut se plaindre»

Les quelques bribes de français qui apparaîtront sur votre facture de téléphone ce mois-ci sont le résultat de longues négociations, de plaintes et de compromis de la part de la communauté francophone qui tente depuis des années de faire respecter la Politique sur les services en français du gouvernement provincial. Huit ans après son implantation, qu'en est-il des services en français dans les autres sociétés de la couronne comme Hydro Manitoba, la Commission des alcools ou la Société d'assurance publique du Manitoba (Autopac)?

«Certaines sociétés ont agi plus rapidement que d'autres en ce qui a trait à la facture et à la documentation», fait remarquer le conseiller spécial au Secrétariat des services en langue française Edmond LaBossière.

En français, c'est possible?

Les livrets, brochures et affiches d'Autopac, sont disponibles dans les agences depuis les débuts de la politique. Le bureau de Saint-Vital et celui de Steinback offrent des services en français. «On est soumis aux réalités géographiques, explique la responsable des relations publiques, Linda Lee. Mais, assure-t-elle, un automobiliste qui veut déclarer un accident peut parler à une téléphoniste bilingue. Nous avons des inspecteurs et des estimateurs francophones pour faire l'évaluation du véhicule ou des blessures subies et la correspondance peut se faire en français pour ceux qui en manifestent le désir.»

La Commission des alcools, quant à elle, a des affiches et de la documentation dans les deux langues officielles, mais seulement dans les points de vente désignés bilingues de Saint-Boniface et de Saint-Vital. Des efforts ont été déployés pour embaucher du personnel bilingue, indique Edmond LaBossière.

Des publications en français sont aussi disponibles chez Hydro Manitoba, rappelle la conseillère en langue française de la société d'État, Carmelle Boily-Le Dorze. «On fait un bon travail en ce qui a trait aux annonces d'intérêt public diffusées à CKXL et à CKSB ainsi qu'à la sensibilisation dans les écoles. Tout le matériel qui traite des dangers de l'électricité destiné aux jeunes comme les cahiers d'exercices, les affiches et les vidéocassettes sont disponibles en français.»

Hydro Manitoba a également mis sur pied Sécuriclub, qui compte 500 jeunes membres francophones (contre 10 000 pour le pendant anglophone!). Les jeunes reçoivent chaque mois des cartes à collectionner et des jeux sur la sécurité et l'électricité. «Éduquer les jeunes francophones sur les dangers de l'électricité, c'est notre responsabilité sociale, croit Carmelle Boily-Le Dorze. On ne veut pas qu'ils s'électrocutent en faisant leurs toasts le matin parce qu'ils ne parlent pas anglais!» Hydro Manitoba compte d'ailleurs publier prochainement un catalogue de ses ressources éducatives offertes en français.

À noter que Hydro Manitoba possède un service téléphonique en français pour la région urbaine. On peut rejoindre ce service en composant le 474-4989. «Mais on n'a quelques fois des problèmes à obtenir des services en français si un employé est malade ou sur l'heure du dîner», avoue Carmelle Boily-Le Dorze.

Rien n'est parfait

Des lacunes subsistent, confirme Edmond LaBossière. «Autopac, qui envoyait ses avis dans les deux langues, ne les envoie plus qu'en anglais depuis quelques mois. Ils ont fait des changements informatiques importants et paraît-il qu'ils veulent trouver le moyen de revenir aux avis bilingues, mais ça va leur prendre un certain temps. Nous avons d'ailleurs reçu plusieurs plaintes à ce sujet et on les a avisés que la situation était inacceptable.»



Archives La Liberté

Carmelle Boily-Le Dorze.

Edmond LaBossière déplore également le fait que les campagnes publicitaires de la Commission des alcools ne sont diffusées que sur les réseaux anglophones.

De son côté, Hydro Manitoba éprouve quelques difficultés à embaucher du personnel bilingue pour combler les postes désignés. «C'est une question de syndicat qui, en même temps qu'un gel sur l'embauche de personnel extérieur, nous empêche de combler ces postes aussi vite qu'on le voudrait», confirme Carmelle Boily-Le Dorze.

Le document Hydrolines distribué mensuellement aux abonnés, est toujours unilingue. «Sur ce point, nous ne nous conformons pas à la politique, souligne la conseillère. Mais pour faire bouger les choses, les gens doivent se plaindre. Ils doivent faire connaître leur désir d'avoir des services en français. C'est ce qui nous aide à justifier les dépenses supplémentaires.»

Elle rappelle cependant que la facture d'Hydro Manitoba est partiellement bilingue et que, depuis quelque temps, le message au bas de la facture est rédigé dans les deux langues. «Pour bilinguiser toutes les informations de la facture, il faudrait remplacer tout notre système informatique qui est très dépassé. Mais les gens ne nous croient pas quand on leur dit que c'est un problème d'ordinateur!»

Anie CLOUTIER

Avec la régionalisation des services de santé

Le français menacé?

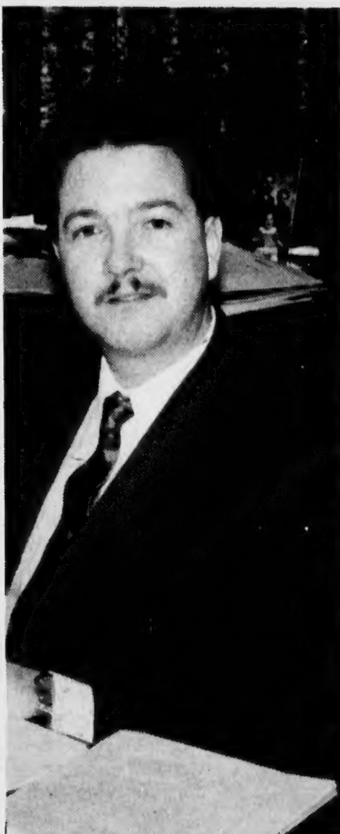
À la veille de l'entrée en fonction des dix nouveaux offices régionaux de la santé au Manitoba, les francophones sentent que les services en français peuvent être menacés dans l'avenir, même si les établissements désignés bilingues le demeureront.

Le conseiller politique de la Société franco-manitobaine (SFM), Rénald Rémillard, explique que sous l'ancien ministre de la Santé, Jim McCrae, il avait été question d'inclure une clause de protection dans la loi 49 qui crée les offices régionaux. Le ministère a ensuite parler d'inclure cette clause dans la réglementation qui suivrait l'adoption du projet de loi. Pour les membres du comité consultatif sur les services en français, c'était encore suffisant, précise Rénald Rémillard.

Mais le comité consultatif a appris récemment que le Santé Manitoba faisait encore marche arrière. «On dit maintenant que ce sera mentionné dans les directives administratives et ça, ce n'est pas assez», avance Rénald Rémillard. La loi 49, explique-t-il, stipule que les établissements de santé peuvent choisir de dissoudre leur conseil d,administration et alors l'institution est directement gérée par l'office régional. Un établissement peut à l'inverse maintenir son conseil d'administration et conserver sa gestion.



Suzanne Nicolas.



Archives La Liberté

Francis LaBossière.

«Si un conseil se dissout, souligne Rénald Rémillard, ça signifie qu'une institution bilingue passe sous la responsabilité d'un office régional qui lui n'a aucune obligation légale. Une protection légale, ça permet à un citoyen d'intervenir. Une directive administrative, ç'a a un poids moral, mais ça dépend aussi de la volonté du ministre.»

Le directeur de la Villa Youville et de l'hôpital de Sainte-Anne, Francis LaBossière, partage ces inquiétudes. «Mais le nouveau ministre de la Santé est aussi ministre des services en français, lance-t-il. Il va falloir se pencher sur cette question avec Darren Praznik. Il nous faut au moins un règlement.»

Président du comité consultatif, Edmond LaBossière confirme que le comité veut que le nouveau ministre se penche sur cette question. Il mentionne aussi que les institutions désignées bilingues ont toutes une politique de services en français et que sept des dix offices régionaux doivent en plus élaborer un plan de services en français.

Là où où l'instauration de services en français est plus lente, dit-il, c'est quand on parle des postes désignés bilingues, qui ne sont pas toujours occupés par du personnel bilingue. «Mais, dit-il, même avec une loi ou un règlement, il faudrait négocier avec les syndicats et obtenir la collaboration des employés» pour que ces postes puissent être occupés par du personnel bilingue.

Rénald Rémillard note que la présence des francophones au sein des conseils d'administration des offices régionaux devrait elle aussi être protégée. Comment s'assurer que des francophones y soient élus en nombre suffisant? «Il faut que le ministre puisse se garder le droit de nommer des gens pour combler des lacunes dans la représentativité des conseils», estime-t-il.

Au Centre médico-social De Salaberry, la directrice générale Suzanne Nicolas ajoute que les postes de directeurs généraux des institutions sont menacés dans sa région. «Dans des endroits comme Sainte-Anne ou Saint-Pierre, les directeurs devraient toujours être des francophones, croit-elle, sinon on risque de perdre beaucoup. Mais l'Office régional du Sud-Est propose d'abolir les postes de directeurs généraux et de les remplacer par des postes de simples gérants, qui n'auraient plus la responsabilité de la planification, du développement des programmes et qui ne prendraient plus de décisions sur les services.»

Dans le sud-est, les directeurs généraux et les présidents des institutions de santé devaient rencontrer le 14 février leurs homologues de l'Office régional pour discuter de cette question.

Sylviane LANTHIER

Recyclez ce journal!

Vous avez des événements à signaler?

Composez
le 237-4823 ou
le 1-800-523-3355.

Saint-Joseph

Une bonne année malgré tout

La directrice de la Caisse populaire de Saint-Joseph, Léa Barnabé, se dit très satisfaite de la dernière année financière de la caisse. «Malgré la baisse des taux d'intérêt qui a fait chuter nos revenus, je crois qu'on a eu une assez bonne année. On a été en mesure de payer une ristourne à nos membres pour les années 1995 et 1996», indique-t-elle

L'actif de la caisse est passé de 2 967 796 $ en 1995 à 3 055 348 $ en 1996, une augmentation de près de 3 %. Les prêts aux membres ont enregistré une légère baisse de 13 950 $ pour aboutir à 2 161 209 $ en 1996. Les dépôts des membres ont quant à eux augmenté dans une marge de 11 %, passant de 2 403 729 $ en 1995 à 2 667 364 $ en 1996. Tandis que l'avoir des membres se situe maintenant à 4,3 % se rapprochant progressivement du 5 % de l'actif.

«La hausse des dépôts, c'est ce dont on a besoin, affirme Léa Barnabé, et c'est ce qu'on a eu.» La Caisse populaire de Saint-Joseph a connu une année très occupée, continue la directrice, avec le lancement du nouveau service Tel-Pay. Ce service, semblable à la Télé-Caisse, permet entre autres aux membres de faire leurs transactions par téléphone. Bien reçu par les membres, le service n'est cependant pas aussi largement utilisé que le souhaitaient les dirigeants de la caisse.

Les 55 membres de la Caisse populaire de Saint-Joseph réunis lors de la réunion annuelle du 30 janvier ont élus Guy Damphousse au conseil d'administration. Il remplace Gilbert Parent qui terminait son mandat. Les autres membres sont: Marcel Delorme (président), Émile Rémillard, Donald Delorme et Lucette Parent.

Anie CLOUTIER

La caisse en chiffres

Actif au 30 septembre:
1996: 3 055 348 $ (+ 2,9 %)
1995: 2 967 796 $

Bénéfices nets avant ristourne et impôts:
1996: 11 998 $ (- 59 %)
1995: 29 237 $

Montant de la réserve:
1996: 95 581 $ (- 16 %)
1995: 113 880 $

Avoir des membres:
1996: 4,3 % de l'actif.
1995: 3,9 % de l'actif

Dépôts:
1996: 2 667 364 $ (+ 11 %)
1995: 2 403 729 $

Prêts:
1996: 2 161 209 $ (- 0,64 %)
1995: 2 175 159 $

À la caisse de Sainte-Rose-du-Lac

L'actif a diminué de 32 %

Malgré une baisse de 67 000 $ de l'actif de la Caisse populaire de Sainte-Rose-du-Lac, la directrice Gisèle L'Heureux se dit tout de même satisfaite de la dernière année financière, qui s'est terminée avec un bénéfice d'exploitation de 140 741 $.

Selon Gisèle L'Heureux, la baisse des taux d'intérêt et le moins grand nombre d'emprunteurs ont eu comme conséquence de diminuer de 30 % l'actif comparativement à celui enregistré en 1995. «Nous avons quand même augmenter l'actif de la caisse à 2,86 %, soit une augmentation de 0,78 % par rapport à 1995, indique-t-elle. Si la tendance se maintient, nous devrions atteindre notre objectif de 5 % d'ici 2002.»


Archives La Liberté
Gisèle L'Heureux.

Gisèle L'Heureux estime qu'il est essentiel pour la Caisse de Sainte-Rose d'obtenir une meilleure équité. La loi sur les institutions financières exige une équité de 5 % de l'actif d'ici 2005. «Notre objectif à court terme c'est d'atteindre le 5,0 % et par la suite nous nous efforcerons d'augmenter notre croissance», dit-elle.

Au cours de la dernière année, la caisse a mis sur pied le compte Super-Jeunesse qui vise à sensibiliser les jeunes à l'épargne. «Cette initiative nous a permis de récupérer les jeunes de 13 à 21 ans qui avaient des comptes dans les caisses scolaires», souligne Gisèle L'Heureux.

Le conseil d'administration de la caisse a accepté d'octroyer 140 000 $ à un projet de rénovations et à la mise en place d'ici l'automne, d'un guichet automatique. Par ailleurs, le conseil d'administration est resté inchangé. Les membres du conseil sont : Joseph Larivière, Alfred Bretecher, Laurent Bouchard, Sylvio Plamondon, Valentine Chaput, Priscille Grywacheski et Ronalda Ferec.

Marc-Éric BOUCHARD

La caisse en chiffres

Actif au 30 septembre
1996: 13 698 220 $ (+ 0,5%)
1995: 13 629 941 $

Bénéfices nets avant impôts
1996: 140 741 $ (- 32 %)
1995: 207 862 $

Montant de la réserve (avec parts et part de surplus)
1996: 391 737 $
1995: 283 134 $

Avoir des membres
2,86 % de l'actif

Dépôts
1996: 13 274 864 $ (- 2,6 %)
1995: 13 273 121 $

Prêts
1996: 10 593 770 $ (- 12 %)
1995: 10 875 557 $

Erratum

Une erreur s'est glissée dans l'article intitulé Une page d'histoire, paru dans notre édition du 7 février. En effet, la grande manifestation des Franco-Manitobains s'est bien déroulée à Sainte-Anne le 27 septembre 1983. La crise s'est résolue le 27 février 1984 lorsque le gouvernement Pawley a retiré son projet d'amendement constitutionnel. Mille excuses.

14 février 1997

SFM*info*

Les nouvelles de la Société franco-manitobaine

La Société franco-manitobaine décide de vérifier la portée juridique exacte de la politique des services en langue française du Manitoba auprès des tribunaux

Suite à la rencontre de son conseil d'administration le 6 février dernier, la Société franco-manitobaine (SFM) a décidé d'entamer des procédures juridiques pour vérifier la portée de la ***Politique des services en langue française*** de la province du Manitoba. Le conseiller juridique de la SFM dans ce dossier, Maître Roger Bilodeau, assemblera sous peu les documents nécessaires pour déposer une requête auprès des tribunaux manitobains.

Après le refus d'une plaque bilingue pour le Manitoba et suite à l'inaction de la province dans plusieurs dossiers se rapportant aux services en français, la SFM conclut qu'il est temps de vérifier la portée de la politique linguistique provinciale et de l'article 23 de la ***Loi de 1870 sur le Manitoba***.

«Lorsque le gouvernement provincial ignore l'application de sa propre politique linguistique quand cela lui plaît, il faut se demander si cette politique est adéquate. Est-ce que c'est de la frime ou y a-t-il quelque chose de plus concret dans la politique pour notre communauté?» affirme la présidente de la SFM, Madame Pat Courcelles.

Pendant le recours juridique, la SFM n'élimine pas la possibilité de conclure une entente avec le gouvernement provincial pour revoir l'énoncé de la politique.

Si vous avez des questions ou des réactions concernant la requête de la SFM auprès des tribunaux, n'hésitez pas à nous contacter au (204) 233-4915 ou au 1-800-665-4443.



La Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale aura lieu le 21 mars 1997

Le Conseil de la citoyenneté du Manitoba entame sa huitième campagne de distribution de son collant bilingue «Non au racisme - Ensemble on ira loin!» pour marquer la Journée internationale. On se rappelle que le conseil a distribués près de 173 000 collants l'an dernier. Ces collants sont distribués gratuitement et vous pouvez vous en procurer en composant le (204) 956-7548 ou en envoyant une télécopie au (204) 949-0734. Vous pouvez aussi écrire au Centre international de Winnipeg à l'adresse suivante: 406, rue Edmonton, Winnipeg (MB), R3B 2M2. La date limite est le 10 mars 1997 pour les commandes de collants.

Le ministère du Patrimoine canadien offre aussi du matériel promotionnel, des guides pédagogiques, des collants et une variété de documentation pour mettre en valeur la journée du 21 mars. Pour de plus amples renseignements à ce sujet et reçevoir de la documentation, veuillez contacter sans frais le 1-888-532-1627 pour un service en français.

N'oubliez pas la présentation de la pièce l'Auberge des morts subites par le Théâtre Montcalm

Le Théâtre Montcalm présente cette pièce de Félix Leclerc les 7 et 8 mars 1997 à la Salle du centenaire de Saint-Jean-Baptiste. La représentation débute à 20 h et les billets sont 13 $ pour les adultes et 8 $ pour les étudiants. Pour vos réservations et vos billets, contactez la Caisse-populaire de Saint-Jean-Baptiste au (204)758-3372.

Pour plus de rénseignements, contactez Monsieur Lucien Jean au (204) 758-3255 ou au (204) 758-3830. Ce projet est appuyé par le Réseau communautaire.



Si vous avez des commentaires au sujet du SFM-info, vous pouvez nous contacter à la Société franco-manitobaine, 383, boulevard Provencher, Pièce 212, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9

Tél.: 233-4915 1-800-665-4443 (sans frais)
Adresse Internet: sfm@franco-manitobain.org

Les Chiens de Soleil ont La Bonne adresse

Pour public sympathique

P.P.S. Trois petites lettres, à première vue inoffensives, mais qui pourtant sont la cause de moults quiproquos, jeux de mots et situations embarrassantes, le tout pour le plus grand amusement du spectateur. C'est ce que promet la pièce *La Bonne adresse*, de Marc Camoletti, présentée par la troupe universitaire Les Chiens de Soleil du 20 au 23 février à la salle Martial-Caron.

Montée par Jean-Paul Aubin, celui-là même qui l'an dernier a mis en scène *Une Femme trop honnête* d'Armand Salacrous, *La Bonne adresse* se veut une pièce qui détend et qui divertit, indique Jean-Paul Aubin. «Ce n'est pas une pièce à message ou qui fait réfléchir sur la condition humaine et le vrai sens de la vie. C'est un bon gros rire. Et rire, c'est ce qu'il y a de plus important pour la santé!», ajoute le metteur en scène.

À la base de cette comédie contemporaine, trois petites lettres qui en disent long. «*La Bonne adresse*, indique Jean-Paul Aubin, c'est l'histoire de quatre femmes (interprétées par Mélanie Tanguay, Géraldine Vogel, Karen Ragoonaden et Flore Paganeau) qui partagent un appartement. Une femme d'un certain âge, sa compagne et deux locataires: une peintre et une pianiste. Or, elles décident, le même jour, de placer une petite annonce dans le journal et toutes terminent leur annonce par les lettres P.P.S., qui signifie quatre choses différentes: Pour personne seule, Pour pratiquer sexualité, Pieds parfaits seulement et Pour préparer soliste.» On imagine alors les quiproquos qui s'ensuivent lorsque quatre hommes (campés par Marc Bissonnette, Christian Delaquis, Gilles Forget et Étienne Soulier) répondent à la bonne annonce de la mauvaise fille!

Français d'origine italienne, l'auteur a notamment écrit la pièce *Boing Boing*, adaptée au cinéma américain et mettant en vedette Gerry Lewis et Tony Curtis. «Les quiproquos et les jeux de mots sont très communs dans les pièces de Marc Camoletti, affirme Jean-Paul Aubin. Dans ce sens, ses pièces font un peu penser au théâtre contemporain de boulevard comme celui de Feydeau avec *Le Système Ribadier* ou de Michel-Marc Bouchard avec *Les Grandes Chaleurs* présentée l'an dernier au Cercle Molière.»

Les représentations ont lieu à 20 h avec une matinée à 13 h le 22 février. Billets: 5 $ grand public, 3 $ étudiants.

Anie CLOUTIER


photo: Anie Cloutier

Une petite annonce avec de grandes conséquences, voilà la toile de fonds de la pièce *La Bonne adresse*, présentée par les Chiens de Soleil des 20, 21 et 22 février à la salle Martial-Caron.

Relais des Pionniers

On vous attend!

Les organisateurs ont choisi d'ouvrir le Relais des pionniers pendant trois soirs seulement cette année. Raison de plus pour ne pas manquer la programmation des 13 et 14 février, qui met en scène des groupes de la région de Saint-Pierre-Jolys et d'Ile-des-Chênes.

Situé au Centre Saint-Louis (angle du boulevard Provencher et de la rue Nadeau), le Relais des pionniers ouvre ses portes à 17 h avec un repas chaud différent chaque soir (poisson le vendredi et cî-pâte le lendemain).

Le Relais mettra en vedette Les amis de la Rivière aux Rats (groupes divers de Saint-Pierre, Saint-Malo, Otterburne, Saint-Boniface et LaRochelle) le 14 février et on entrendra les Petits violons enchênés et la troupe À l'ombre des chênes le 15 février.

«Le coût d'entrée est de 4 $ avec macaron, rappelle le président René Bourgouin. Les gens peuvent venir pour le souper ou seulement pour le spectacle de 19 h 30.»

LORETTE

Carnaval d'hiver

Le carnaval d'hiver de Lorette se déroulera du 18 au 23 février. Au menu: activités sportives, danse, musique, bingo, curling et bouffe.

Le Carnaval comprend entre autres un bonspiel, un poker derby, des courses de motoneige et des combats de tir au poignet.

Un tournoi de crib est prévu le mardi, un bingo de marchandises aura lieu le jeudi, et une soirée Vegas est à l'horaire du vendredi. Une danse mexicaine est prévue pour le samedi soir, tandis que la soirée du dimanche mettra en vedette les talents de Lorette.

Pour s'inscrire aux nombreuses activités ou obtenir davantage de renseignements, on peut contacter le centre sportif au 878-2979.

S. L.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ ***Laurent Roy*** sera au CCFM le 18 février à 21 h 30 et ***Paul Moquin*** les 20 et 21 février à 21 h 15. Entrée gratuite (Renseignements: 233-8972). ❖ Au Musée des beaux-arts de Winnipeg (300, boul. Memorial): la claveciniste ***Sylvia Scott Wortley*** le 16 février à 14 h. C'est gratuit! (786-6641). ❖ L'Ensemble MusikBarock présente ***The Italian Masters*** le 16 février à 20 h dans l'église Crescent Fort Rouge United (avenue Wardlaw, angle Nassau) (453-4946). ❖ La ***fanfare des Forces armées*** canadiennes sera au conservatoire du parc Assiniboine les 16 et 23 février à 13 h 30. (833-2500 poste 5266).

CINÉMA

❖ Le festival Freeze Frame présente: ***Le Ballon d'or*** le 20 février à 10 h et le 23 février à 16 h; ***Hommage à Frédéric Back*** (*Abracadabra, Inon, La Création des Oiseaux, Illusion, Taratata, Tout rien, Crac* et *L'Homme qui plantait des arbres*) le 22 février à 13 h 30 au Centre des congrès de Winnipeg. Admission: 4 S. (780-3333). ❖ À la Cinémathèque (100, rue Arthur): ***The Willing Voyeur*** du 14 au 16 février à 19 h 30; ***Crash*** du 14 au 20 février à 21 h 30 . 5 S non-membres, 3,50 S membres. (942-2776).

THÉÂTRE

❖ Au Manitoba Theatre for Young People: ***Toronto at Dreamer's Rock*** de Drew Hayden Taylor les 21 et 22 février au Gas Station Theatre (445, avenue River). (947-0394). ❖ Le Cercle Molière présente ***Les Tremblay*** de Claude Dorge du 28 février au 8 mars à la salle Pauline-Boutal (340, boulevard Provencher). Prix: 20,87 S. (233-8972). ❖ MTC (174, avenue Market) présente ***Misery*** jusqu'au 1er mars et ***There Goes the Bride*** jusqu'au 8 mars. (956-1340).

EXPOSITIONS

❖ Jusqu'au 23 février au CCFM (340, boul. Provencher): ***Au Nord-Ouest***, œuvres de Réal Bérard. (233-8972). ❖ ***Lil VanWalleghem*** à la galerie Medea (132, rue Osborne) du 17 février au 1er mars. (453-1115). ❖ Le Musée historique de S.James Assiniboie (3180, avenue Portage) organise une ***exposition et vente de meubles d'époque*** du 17 au 22 février (888-8706).

RENCONTRES

❖ La prochaine réunion de la ***Société des orchidophiles*** se tiendra le 19 janvier à 14 h au Collège universitaire de Saint-Boniface, pièce 1147.

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

CULTUREL

Léa Pool tourne la vie de Gabrielle Roy

D'images et de mots

Le 7 février, la rue Deschambault était fermée à la circulation. Une petite équipe de tournage s'y était installée, le temps de mettre en boîte quelques-unes des scènes du long-métrage *Gabrielle Roy, un documentaire*, qui portera bien sûr sur la vie de l'écrivaine manitobaine, mais qui permettra également à la cinéaste Léa Pool «d'entrer en écho» avec l'œuvre de Gabrielle Roy.

Ce qui intéresse la réalisatrice, ce n'est pas tant de raconter une vie que d'autres ont retracé, et notamment François Ricard avec une biographie parue récemment, mais d'y apporter un point de vue personnel, d'organiser une rencontre entre deux regards: celui de Gabrielle Roy dans son œuvre et celui de Léa Pool sur l'œuvre de Gabrielle Roy.

«Un peu comme Jean-Paul Lemieux a reconstitué le climat de *La Petite Poule d'eau* par ses peintures, j'aimerais essayer d'approcher cette œuvre d'un point de vue cinématographique», explique Léa Pool.

Écrire des images sur les textes

Ce documentaire, mentionne-t-elle, ne contiendra pas «de grands scoops ou de découvertes» sur la vie de Gabrielle Roy. «Mais au fil du tournage, je m'aperçois qu'il y a des images qui nous apprennent des choses.» Et tandis qu'une biographie peut contenir quelques photographies et quelques témoignages de gens qui ont connu l'écrivaine, le film permet en plus de les voir et de les entendre. «On a fait un gros travail d'archives. Il y aura donc beaucoup de matériel photographique, et de témoignages de gens comme Léonie Guyot, Berthe Valcourt», et d'autres.

«Le côté plus personnel de mon travail, poursuit la cinéaste, c'est de choisir des extraits des livres de Gabrielle Roy et de les transposer visuellement. Un peu comme un musicien écrirait une musique, j'écris des images sur ces textes. Ça donne une dimension plus poétique, grâce à de petites scènes dramatiques où j'essaie entre autres d'interpréter la nature comme elle l'avait fait.»



Léa Pool et ses collaborateurs, en train de tourner sur la rue Deschambault.

Mieux comprendre les francophones

Amenée à collaborer à ce film le printemps dernier, Léa Pool avait alors trouvé le projet assez avancé. Un premier scénario avait été écrit et la recherche était complétée. «J'ai réécrit le scénario en juin pour lui donner un côté plus cinématographique.» L'ensemble du projet devrait demander un an de travail et le film, mentionne-t-elle, débordera de la vie et de l'œuvre de Gabrielle Roy. «C'est toute une histoire à raconter puisque ça s'étend presque sur un siècle, dit-elle. Ça touche à l'histoire du Canada puisqu'on aborde l'arrivée de nouveaux immigrants dans l'Ouest et en filigrane, le film permet aussi de comprendre l'histoire des francophones.»

Réalisatrice de nombreux films, parmi lesquels on compte *La Femme de l'Hôtel, Mouvement du désir,* ou *La Demoiselle sauvage*, Léa Pool a aussi tourné d'autres documentaires, dont *Hotel Chronicles* et deux épisodes de la série télévisée *L'Histoire des femmes*, qu'on a pu voir sur les ondes de Radio-Canada l'automne dernier.

Après *Gabrielle Roy, un documentaire*, elle s'attaquera à un film de fiction: l'histoire d'une adolescente de 13 ans en 1963, dont le scénario est basée sur ses expériences personnelles.

Sylviane LANTHIER

Pourquoi Gabrielle Roy?

On pourrait faire plusieurs parallèles entre Léa Pool et Gabrielle Roy. Toutes deux ont un univers créatif bien à elles. Toutes deux ont un sens de l'esthétisme qui les amènent à chercher la perfection, l'une dans son écriture, l'autre avec les images de ses films. Et chacune à son époque a poursuivi une œuvre dans un domaine où les femmes sont rares.

«Et les parallèles vont plus loin que ça, raconte Léa Pool. J'ai été institutrice en Suisse pendant cinq ans. Gabrielle Roy a été institutrice pendant huit ans. Après la mort de mon père, j'ai quitté la Suisse à 25 ans dans un déchirement et j'y ai laissé ma mère. Je suis partie au Québec pour sortir du milieu familial. J'ai pris une année sans solde pour étudier l'audio-visuel, dans l'intention d'introduire l'audio-visuel dans mes classes. Et je ne suis jamais revenue!

«Comme Gabrielle Roy ne serait sans doute pas devenue écrivain si elle n'était pas sortie du milieu familal, je ne serais pas devenue cinéaste si je n'étais pas partie.»

Son «rapport aux enfants», ajoute Léa Pool, et le regard d'immigrante qu'elle porte sur le Canada ne sont pas non plus sans rappeler Gabrielle Roy. «Elle aussi, elle se sentait étrangère partout, même à Petite-Rivière-Saint-François.»

«Je me sens très proche de cette femme-là, souligne Léa Pool, et je pense que ça peut valoir la peine de jouer cette rencontre entre ses textes et mes images.»

S. L.

Le Festival c'est...

... de la tire sur la neige...



... la marche aux flambeaux...





... de l'artisanat...

... des glissades...

Photos:
Hubert Pantel
et Anie Cloutier

La passion d'Eva Bérard

Le plaisir de se serrer la ceinture fléchée!

D'origine mexicaine, Eva Bérard n'avait rien qui la destinait, à prime abord, à devenir une des rares artisanes au Manitoba à savoir encore tisser des ceintures fléchées. Rien, sauf peut-être l'amour pour son mari Réal et un intérêt certain pour l'artisanat.

«J'ai épousé un Canadien français et pas n'importe lequel!, lance-t-elle à la blague. M'intéresser à lui, c'est aussi m'intéresser à la culture et à l'histoire canadienne-française.» C'est donc en 1976, au hasard d'un cours de Marie-Paule Robitaille, qu'Eva Bérard se découvre pour la première fois une funeste passion pour cette forme d'artisanat.

«Ça m'avait toujours intrigué, indique-t-elle, mais je croyais que ça serait compliqué. Pourtant, après seulement quatre classes, je tissais déjà des motifs simples. En fait, quand on a compris le principe, c'est assez facile. On enlève un brin, on descend l'autre et on recommence. Même des enfants savent faire ça! Et ceux qui ont déjà fait quelque chose avec leurs mains, de la broderie, du tricot, peu importe, apprendront très facilement à tisser des ceintures fléchées.»

Il ne faut pas être pressé pour réaliser une ceinture fléchée, avoue Eva Bérard. Le temps consacré à la confection d'une ceinture dépend de sa longueur et de sa largeur bien sûr, «et pour une ceinture de six pouces de large, je mets deux heures pour chaque pouce de longueur, indique-t-elle. Mais je ne suis pas pressée. Ça me détend, me permets d'oublier mes soucis. C'est mon passe-temps favori alors, je ne compte pas les heures.»

La genèse de la ceinture fléchée, explique Eva Bérard, remonte à la déportation des Acadiens en 1755. «Les livres ne s'entendent pas sur l'origine exacte de la première ceinture fléchée, indique-t-elle. Mais mon impression est qu'elle est apparue en Acadie. C'est gens n'ont rien pu emporter lors de leur déportation que ce qu'ils avaient sur eux. Or, on n'a pas besoin de métier à tisser pour faire une ceinture, seulement de ses mains.»

Certaines familles de l'Acadie confectionnaient leur propre motif de ceinture et utilisaient des couleurs distinctives, fait remarquer Eva Bérard. «On a également retrouvé des motifs très distincts portés par les Patriotes», ajoute-t-elle. Un peu comme les kilts d'Écosse, les ceintures fléchées servaient à identifier la famille du détenteur. Celle que l'on connaît aujourd'hui comme la ceinture du Voyageur servait de valeur d'échange avec les populations autochtones de l'Ouest.

Depuis l'arrivée des premiers Acadiens à nos jours, l'art de la ceinture fléchée s'est répandue à travers tout le Canada au gré des migrations de populations des Canadiens français. «C'est véritablement un art canadien-français, ajoute Eva Bérard. Il n'existe nulle part ailleurs.»

Pratiquement disparu au Québec, l'art de la ceinture fléchée reprend tranquillement vie au Manitoba. En effet, au milieu des années 1970, la province ne comptait qu'une poignée de tisseuses. «Aujourd'hui, on se compte très chanceuses parce qu'on au moins 15 personnes qui savent tisser, précise Eva Bérard. C'est important pour l'avenir de l'artisanat qu'on transmette les techniques, alors on se rencontre deux fois par mois au Centre-culturel franco-manitobain (CCFM) pour échanger des conseils, des petits trucs et pour s'encourager aussi.»

Le groupe donne également des ateliers de tissage dans les écoles d'immersion et françaises, entre autres lors du Festival du Voyageur. Les mois d'été, c'est à la maison Riel que l'on retrouve les artisanes. Récemment, elles ont monté un projet commun, celui de recenser les motifs traditionnels de ceinture fléchée et de les exposer dans le hall du futur Centre du patrimoine.

Les personnes intéressées à en apprendre plus sur le tissage de ceintures fléchées peuvent se présentées le 10 ou le 24 mars à 13 h 30 dans la salle des artistes au deuxième étage du CCFM.

Anie CLOUTIER



photo: Anie Cloutier

Eva Bérard: même les enfants peuvent tisser.



... un tour de traîneau...



... jouer la comédie...



... jouer dans la neige...



... un bon chocolat chaud...



... remonter dans le temps...



... faire la fête.

Cherchez-vous une nouvelle carrière?

Le Cercle Molière, troupe de théâtre francophone située à Saint-Boniface, est à la recherche d'une personne pour assister le personnel dans le domaine du

Marketing.

La personne embauchée aura :

- un bon sens de l'organisation;
- de la persévérance et le souci du détail;
- une connaissance de base des ordinateurs;
- une bonne communication en français et en anglais;
- de l'entregent;
- la capacité de travailler en équipe;
- une appréciation des Arts et de l'importance des activités à caractère culturel.

L'expérience dans le service à la clientèle et la vente ainsi que des connaissances du milieu franco-manitobain seraient un atout. La personne embauchée recevra une formation spécialisée. Contrat à terme.

Entrée en fonction: immédiate

En vertu du programme d'emploi, le candidat ou la candidate doit être présentement sans emploi ou posséder un formulaire de demande de prestation d'assurance chômage ayant été émis en 1994 ou après ou une réclamation parentale ou de maternité ayant été émise en 1991 ou après.

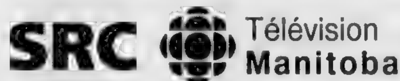
Veuillez envoyer toute demande à :



M. Jean-Paul Guénette
Le Cercle Molière
C.P. 1
Saint-Boniface (Manitoba)

Téléphone : (204) 233-8053
Télécopieur : (204) 233-2373

Télé-horaire de la semaine du 17 au 23 février 1997



Du lundi au vendredi de 5 h à 16 h

6h00 Le monde ce matin
6h30 Bon matin
9h00 Les p'tits bonheurs de Clémence
10h00 Attention, c'est chaud!
10h30 Christiane Charette en...
11h30 Poivre et sel
12h00 Le midi
12h30 Les belles histoires des pays d'en haut
13h30 Marilyn
14h00 Les yeux du cœur
15h00 Les chatouilles
15h01 Pacha et les chats
15h15 Iris le gentil professeur
15h30 La maison de Ouimzie
16h00 La bande à Frankie Woof (jeudi et vendredi)

Lundi

16h27 Bêtes pas bêtes +
17h00 Watatatow
17h30 Fa si la chanter
18h00 Manitoba ce soir
18h30 La petite vie
19h00 4 et demi...
20h00 Enjeux
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
22h30 Virginie
23h00 La météo
23h02 Fa si la chanter
23h30 Les nouvelles du sport
23h45 La politique fédérale
23h53 La politique provinciale
0h00 Découverte
0h50 Fin des émissions

Mardi

16h27 Les maîtres des sortilèges
17h00 Watatatow
17h30 Fa si la chanter
18h00 Manitoba ce soir
18h30 La facture
19h00 Bouscotte
20h00 Omertà
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
22h31 Virginie
23h00 La météo
23h02 Fa si la chanter
23h30 Les nouvelles du sport
➤ 23h45 Cinéma: **Chambre à part.** *Fr. 1989. Comédie. Un couple mène à Londres une vie tranquille jusqu'à sa rencontre avec un autre couple, insolite et envahissant.*
1h45 Fin des émissions

Mercredi

16h27 Les mondes de Sismi
17h00 Watatatow
17h30 Fa si la chanter
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Moi et l'autre...
19h00 Sous un ciel variable
20h00 Les Langoliers
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
22h31 Virginie
23h00 La météo
23h02 Fa si la chanter
23h30 Les nouvelles du sport
23h45 Vues d'ici
0h50 Fin des émissions

Jeudi

16h27 Sur la piste
17h00 Watatatow
17h30 Fa si la chanter
18h00 Manitoba ce soir
19h00 Urgence
20h00 L'Écuyer
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
23h00 Virginie
23h30 La météo
23h32 Fa si la chanter
0h00 Les nouvelles du sport
➤ 0h18 Cinéma: **L'Année de l'éveil.** *Fr.-Belg. 1991. Comédie dramatique. Un orphelin de quinze ans, élève dans une école militaire, a peur des grands et de la guerre, celle d'Indochine. Son chef l'invite chez lui pour une fin de semaine, et l'adolescent y rencontre sa jeune femme, dont il tombe amoureux.*
1h55 Fin des émissions

Vendredi

16h27 Mission top secret
17h00 Perfecto
17h30 Fa si la chanter
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Branché
➤ 19h00 Les grands films: **Par amour pour elle.** *É.-U. 1994. Drame psychologique. Alice Green a tout pour être heureuse: un mari aimant, deux adorables fillettes, l'aisance matérielle. Pourtant, elle s'enfonce de plus en plus dans l'alcoolisme.*
21h30 Histoires fantastiques
22h00 Le téléjournal
22h25 Le point médias
23h00 La météo
23h02 Fa si la chanter
23h30 Les nouvelles du sport
➤ 23h45 Cinéma: **Mort à l'arrivée.** *É.-U. 1988. Drame policier. Professeur de littérature dans une université californienne, Dexter Cornell est un écrivain désabusé en instance de divorce. Après une nuit de beuverie, il découvre, qu'il a été empoisonné et qu'il ne lui reste qu'un jour à vivre.*
1h50 Fin des émissions

Samedi

6h30 Winnie l'Ourson
7h00 Les chatouilles du matin
7h02 Les contes du chat perché
7h31 Arthur
7h50 L'histoire sans fin
8h15 Quasimodo
8h40 Aladdin
9h05 Timon & Pumbaa
9h30 Bouledogue bazar
10h05 Marsupilami
10h15 Animaniacs
10h40 Tiny Toons
11h00 La bande à Picsou
11h30 Fais-moi peur!
➤ 12h00 Cinéma: **Naufrages.** *É.-U.-Norv.-Suède 1990. Drame. Norvège, 1859. Afin de permettre à ses parents de payer les dettes de la famille, Haakon s'engage dans la marine marchande.*
14h00 L'accent francophone
15h00 M'aimes-tu?
15h30 Ma maison
16h00 Génies en herbe
16h30 L'Arche de Noé
17h00 Le téléjournal
17h30 Raison passion
18h00 Jeux d'enfants
18h30 La soirée du hockey Molson
21h00 Le téléjournal
22h22 La météo
22h23 Les nouvelles du sport
22h45 Branché
23h15 Simplement la vie
➤ 23h45 Télé-sélection: **Le Cahier volé.** *Fr. 1992. Drame de mœurs. À la Libération, lorsque son fiancé se montre de plus en plus pressant, la fille d'un cafetier va se réconforter dans les bras d'une amie, son nouvel amour.*
1h00 Fin des émissions

Dimanche

6h35 Winnie l'Ourson
7h00 Les chatouilles du matin
7h02 Histoires de peluches
7h10 Les histoires du père Castor
7h31 Le monde irrésistible de Richard Scarry
7h55 La bande à Dingo
8h20 Le Secret d'Ourse blanche
8h45 Iznogoud
9h00 Bouledogue bazar
9h15 Manigances
9h45 Parcelles de soleil
10h00 Le jour du Seigneur
11h00 Point de presse
11h30 Scully rencontre
12h00 La semaine verte
13h00 Second regard
13h30 En toute liberté
14h00 Horizons
15h00 Faites vos gammes
16h00 Sous la couverture
17h00 Course destination monde
18h00 Le téléjournal
18h15 Découverte
19h00 Juste pour rire
20h00 Les beaux dimanches: **Les Enfants d'un siècle fou**
21h00 Les beaux dimanches: **Dossier: Face à face avec un meurtrier sexuel**
22h00 Le téléjournal et le point
22h59 La météo
23h00 Les nouvelles du sport
➤ 23h20 Ciné-club: **Sammy et Rose s'envolent en l'air.** *Brit. 1987. Comédie dramatique. Un politicien indien se rend à Londres dans l'espoir de renouer avec son fils qu'il a abandonné dans sa jeunesse*
1h00 Fin des émissions



Du lundi au vendredi de 5 h à 16 h

5h00 Salut, bonjour!
8h00 Bla bla bla
9h00 Taillefer et fille
10h00 Aimer
10h30 La vie à Montréal
10h45 Un jour à la fois
12h30 Télé-achats
13h30 Les feux de l'amour
14h30 Top modèles
15h00 Claire Lamarche
16h00 Les amuse-gueules

Lundi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Chasse aux trésors
18h30 Les ailes de la mode
19h00 Place Melrose
20h00 Les machos
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
22h58 Télé-achats
23h51 Info National média
1h50 Fin des émissions

Mardi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Ent' Cadieux
19h00 Match de la vie
20h00 René Lévesque
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
22h58 Télé-achats
23h51 Info National média
1h50 Fin des émissions

Mercredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 La poule aux œufs d'or
18h30 Beverly Hills 90210
19h30 Bungalow blues
20h00 Le retour
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
23h01 Télé-achats
23h54 Info National média
1h50 Fin des émissions

Jeudi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Chambres en ville
19h00 Alerte à Malibu
20h00 Cher Olivier
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
22h58 Télé-achats
23h51 Info National Média
1h50 Fin des émissions

Vendredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 J.E.
➤ 19h00 Cinéma du vendredi: **À toute allure.** *Am. 1994. Comédie policière. Un fugitif qui a pris en otage la fille d'un influent magnat tente de déjouer les policiers lancés à ses trousses.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
23h04 Télé-achats
23h57 Info National média
1h52 Fin des émissions

Samedi

5h30 Salut, bonjour!
8h00 Bibi et Geneviève
9h00 Sailor Moon
9h30 Les ailes de la mode
10h00 Télé-achats
➤ 10h30 Ciné week-end: **Le moment de vérité.** *Am. 1984. Comédie dramatique. Souffre-douleur de ses camarades d'école, un adolescent de petite taille est initié aux arts martiaux par un vieux Japonais.*
➤ 13h00 Ciné week-end: **Footloose.** *Am. 1984. Comédie musicale. Dans une petite ville du Kansas où la danse et la musique rock sont interdites, un adolescent se démène pour organiser une soirée dansante.*
15h00 Le championnat des quilles
16h00 Vins et fromages
16h30 Fleurs et jardins
17h00 Le TVA, édition 18 h
➤ 17h30 Ciné-extra: **Rock'N Nonne.** *Am. 1992. Comédie. Afin de protéger une chanteuse de variétés, témoin d'un meurtre, un policier la cache dans un couvent où elle doit se déguiser en nonne.*
➤ 19h30 Ciné-extra: **Ghost.** *Am. 1990. Drame fantastique. Devenue un fantôme après son assassinat, un jeune cadre se sert d'un faux médium pour contacter sa compagne aux prises avec des criminels.*
22h00 Le TVA, édition réseau et TVA Sports
➤ 22h57 Ciné-lune: **Extrême limite.** *Am. 1991. Drame policier. Un agent du FBI enquête sur une série de vols de banque commis par des adeptes du surf.*
1h27 Télé-achats
1h52 Info National Média
3h47 Fin des émissions

Dimanche

5h30 Salut, bonjour!
8h00 Bibi et Geneviève
9h00 Services compris
9h30 Complètement marteau
10h00 Télé-achats
10h30 Infopublicités
11h00 Finances
11h30 Vidéo rock détente
12h00 Infopublicité Bell Canada
12h30 Info Desjardins
12h45 Bugs Bunny
➤ 13h00 Ciné week-end: **Deux flics à Downtown.** *Am. 1989. Comédie policière. Après avoir donné une contravention à un criminel influent, un policier débutant est muté vers le quartier chaud de la basse-ville.*
➤ 15h00 Ciné week-end: **Danger sous le soleil.** *Am. 1994. Film d'aventures. Les exploits de deux aventuriers qui possèdent un bateau équipé de nombreux gadgets.*
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Un monde de chiens
18h30 Drôle de vidéo
➤ 19h00 Ciné-dimanche: **Vrai mensonge.** *Am. 1994. Comédie. Sur les traces d'un dangereux terroriste, un agent secret néglige sa mission afin d'espionner sa femme infidèle.*
22h00 Le TVA, édition réseau
22h55 TVA sports
22h51 Complètement marteau
23h21 Finances
23h51 Télé-achats
0h21 Info National média
2h20 Fin des émissions

À télévision de la SRC le dimanche 23 février à 20 h:

Les Enfants d'un siècle fou

Documentaire sur la musique et la chanson populaires des années 1967 à 1976. C'est par cette musique que se sont le mieux exprimés les rêves et les sensibilités de la jeunesse de l'époque, une génération bouillonnante qui compte notamment des hippies, des apôtres de la lutte des classes, des «drop-out» contre-culturels, des contestataires, quelques agriculteurs biologiques et plusieurs auteurs, compositeurs et musiciens particulièrement créateurs.

Le Jour du Seigneur:
le dimanche 23 février à 10 h à la SRC
Messe célébrée à la paroisse Sainte-Cécile de Charlesbourg par Clément-Marie Duquet, prêtre.



Du lundi au vendredi de 5 h à 15 h

5h25 TV5 minutes
5h30 Télématin
7h30 Paris lumières
7h55 TV5 minutes
8h00 Espace francophone (L)
En toute liberté (Ma)
Horizons francophones (Me)
Univers inc. (J)
Plaisir de lire (V)
8h30 La Tournée du grand duc (L)
Thalassa (Ma)
Polémiques (Me)
Sous la couverture (J)
Comment ça va? (V)
9h15 7 jours en Afrique (J)
9h30 Mise au point (L)
Strip-tease (Ma)
Temps présent (Me)
Bons Baisers d'Amérique (J)
Lettres à Lucienne (V)
10h15 Grand tourisme (L)
10h30 Bus et compagnie
11h15 Gourmandises
11h25 TV5 minutes
11h30 Journal de FR 3
12h00 Bouillon de culture (L)
Étonnant et drôle (Ma)
Le Monde est à vous (Me)
Musiques, musiques (J)
Faites vos gammes (V)
13h00 Viva (J)
Polémiques (V)
13h05 7 sur 7
13h30 Panorama (Me)
13h45 Sidamag (J)
14h00 Journal télévisé de TV5
14h25 La Météo des 5 continents
14h30 La Chance aux chansons
15h00 En toute liberté (L)
Horizons francophones (Ma)
Sous la couverture (Me)
Courants d'art (J)
Regards d'Afrique (V)

Lundi

15h30 Montagne
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Pyramide
17h00 Des Chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR 2
18h30 Marie de Cork
20h00 Strip-tease
21h00 Paris lumières
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Studio Gabriel
22h30 Le Cercle de minuit
23h45 Le Soir 3
0h15 Reflets
1h15 Sport Africa
2h15 RFI

Mardi

15h30 Y'a pas match
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Pyramide
17h00 Des Chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR 2
18h30 Ça se discute
20h30 Temps présent
21h00 Paris lumières
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Studio Gabriel
22h30 Le Cercle de minuit
23h45 Le Soir 3
0h15 Un château au soleil
1h15 Y'a pas match
1h45 Montagne
2h15 RFI

Mercredi

15h45 7 jours en Afrique
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Pyramide
17h00 Des Chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR 2
18h30 Envoyé spécial
19h00 La maison de Kate
20h00 Bons Baisers d'Amérique
21h00 Paris lumières
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Studio Gabriel
22h30 Le Cercle de minuit
23h45 Le Soir 3
0h15 Ça se discute
1h45 Alice
2h15 RFI

Jeudi

15h30 Plaisir de lire
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Pyramide
17h00 Des Chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR 2
18h30 Taratata
19h45 Génération sensations
20h00 Lettres à Lucienne
21h00 Paris lumières
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Studio Gabriel
22h30 Le Cercle de minuit
23h45 Le Soir 3
0h15 Envoyé spécial
0h45 La maison de Kate
1h45 Magellan
2h15 RFI

Vendredi

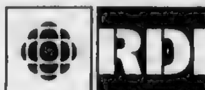
15h30 Découverte
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Pyramide
17h00 Des Chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR 2
18h30 Thalassa
19h00 Faut pas rêver
20h30 Les Carnets du bourlingeur
21h00 Paris lumières
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Studio Gabriel
22h30 Coup de cœur francophone
23h00 Évasion
23h30 Générations sensation
23h45 Le Soir 3
0h15 Taratata
1h30 Bon week-end
2h15 RFI

Samedi

5h25 TV5 minutes
5h30 Rêves en Afrique
6h00 Pique-nique
6h30 Découverte
7h00 Le Petit Journal
7h30 Val-d'or/Percé
7h55 TV5 minutes
8h05 Sport Africa
9h00 Reflets
10h00 Regards d'Afrique
10h30 Faites vos gammes
11h25 TV5 minutes
11h30 Journal de FR 3
12h00 Découverte
12h30 Génies en herbe
13h00 Magellan
13h30 Les Carnets du bourlingueur
14h00 Journal télévisé TV5
14h30 Le Jardin des bêtes
15h00 Fleurs et jardins
15h30 Vins et fromages
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Pyramide du samedi
17h00 Portrait d'artistes
17h30 Coup de cœur francophone
18h00 Journal télévisé de FR 2
18h30 Le cœur au show
20h30 Télécinéma
21h00 La Vie d'artiste
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Bon week-end
23h00 Ça cartonne
23h45 Le Soir 3
0h00 Marie de Cork
1h30 Viva
2h15 RFI

Dimanche

5h25 TV5 minutes
5h30 Espace francophone
6h00 Évasion
6h30 Le Jardin des bêtes
7h00 Le Petit Journal
7h30 Outremers
7h55 TV5 minutes
8h05 L'École des fans
8h45 Grand tourisme
9h00 Fleurs et jardins
9h30 Vins et fromages
10h00 Concert
11h00 La Vie d'artiste
11h25 TV5 minutes
11h30 Journal télévisé de FR 3
12h00 Un Château au Soleil
13h00 Faut pas rêver
14h00 Journal télévisé de TV5
14h30 Le Monde est à vous
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 30 millions d'amis
17h00 L'École des fans
17h45 Grand tourisme
18h00 Journal télévisé de FR 2
18h30 La Tournée du grand duc
19h30 Bouillon de culture
20h35 7 sur 7
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Savoir plus
23h00 Faxculture
23h45 Le Soir 3
0h00 Le cœur au show
2h00 Télécinéma
2h30 RFI



Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

4h30 Le monde ce matin
5h30 Bon matin
8h00 Le monde ce matin
8h30 Raison passion (lundi) / Au travail ! (mardi à vendredi)
9h00 Le monde ce matin
9h30 Le point médias (lundi) / Le point (mardi à vendredi)
10h00 L'Atlantique en direct
11h00 Euronews
11h30 Le Québec en direct
13h00 L'Ontario en direct
14h00 L'Ouest en direct
15h00 Le journal de France 2
15h35 Marchés boursiers • Météo • Bulletin de santé • Griffe
16h00 Aujourd'hui
17h00 Euronews
17h30 Au travail!
18h00 Le monde ce soir
18h30 Capital actions
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI

Lundi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
22h00 Le téléjournal
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Capital actions
1h00 Info-nuit
1h30 Courant pacifique
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
3h00 Le téléjournal
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Mardi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
22h00 Le téléjournal
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Capital actions
1h00 Info-nuit
1h30 Un fleuve aux mille voix
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
3h00 Le téléjournal
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Mercredi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
22h00 Le téléjournal
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Capital actions
1h00 Info-nuit
1h30 Horizons francophones
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
3h00 Le téléjournal
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Jeudi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
22h00 Le téléjournal
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Capital actions
1h00 Info-nuit
1h30 Trajectoires
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
3h00 Le téléjournal
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Vendredi

20h30 Scully RDI
21h00 Montréal en spectacle
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
22h00 Le téléjournal
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Capital actions
1h00 Info-nuit
1h30 Scully RDI
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
3h00 Le téléjournal
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Samedi

4h30 Euronews
5h00 D'ici
5h30 Euronews
6h00 La course destination monde
7h00 RDI week-end
7h30 Québec actualités
8h00 La semaine verte
9h00 Trajectoires
9h30 Montréal en spectacle
10h00 Griffe
10h30 Entrée des artistes
11h00 RDI week-end
11h30 Branché
12h00 Bulletin des jeunes
12h30 Au travail!
13h00 L'accent francophone
13h30 Impact
14h00 Montréal cette semaine
14h30 La facture
15h00 Le journal de France 2
15h30 Bulletin de santé
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Branché
17h30 Griffe
18h00 Le monde ce soir
18h30 Journal du siècle
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Plein les bras
21h00 Le point final
22h00 Le téléjournal
22h30 Griffe
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Enjeux
1h00 Un fleuve aux mille voix
1h30 Montréal en spectacle
2h00 Trajectoires
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 La semaine verte
4h00 Québec actualités

Dimanche

4h30 Euronews
5h00 Au travail!
5h30 Temps d'affaires
6h00 Bulletin de santé
6h30 Simplement la vie
7h00 RDI week-end
7h30 Montréal en spectacle
8h00 L'accent francophone
8h30 Point de presse
9h00 Option éducation
10h00 La facture
10h30 Journal du siècle
11h00 RDI week-end
11h30 Courants du pacifique
12h00 Bulletin des jeunes
12h30 Entrée des artistes
13h00 D'ici
13h30 Horizons francophones
14h00 Enjeux
15h00 Le journal de France 2
15h30 Le journal du siècle
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Espace libre
17h30 Griffe
18h00 Le monde ce soir
18h30 Plein les bras
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Scully RDI
21h00 Second regard
21h30 Point de presse
22h00 Le téléjournal
22h30 Le point
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Griffe
0h30 Entrée des artistes
1h00 Impact
1h30 Scully RDI
2h00 L'accent francophone
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 Bulletin de santé • Espace libre
4h00 Au travail!

En bref

Ligue Hanover-Taché
(classement au 10 février)

	G	P	N	Pts
Île-des-Chênes	18	5	0	36
Saint-Jean	16	6	0	32
Sainte-Anne	11	10	1	23
59ers	8	13	1	17
La Broquerie	8	14	0	16
Pine Falls	8	15	0	16
Saint-Adolphe	6	16	0	12
Steinbach	5	16	0	10
Warroad *	16	0	0	32

* *L'équipe du Minnesota ne fait pas officiellement partie de la ligue.*

Compteurs	B	P	Pts
B. Bouchard, Royals	26	43	69
D. Naaykens, N. Stars	19	49	68
D. Daneault, Royals	28	32	60
M. Gottfried, N. Stars	27	21	48
G. Sellen, Ace	24	23	47
M. Normandeau, Habs	21	21	42
R. Lafournaise, 59ers	14	27	41
R. Desautels, N. Stars	14	26	40
J. Beauchemin, N. Stars	16	22	38
T. Kemball, P. King	13	25	38

Ligue Hanover-Taché Junior
(classement au 10 février)

	G	P	N	Pts
La Broquerie	15	3	0	30
Mitchell	13	5	1	27
Île-des-Chênes	10	9	0	20
Saint-Adophe	7	10	1	15
Red River	6	13	0	12
Grunthal	4	15	0	8

Elle espère participer aux Jeux olympiques

Johanne Lacroix ne vit que pour le Biathlon

Depuis le jour où des amis ont incité Johanne Lacroix à pratiquer le biathlon, elle a eu le coup de foudre pour ce sport. Initiée au biathlon en 1994, elle est depuis un an l'entraîneure de l'équipe provinciale des cadets de Winnipeg.

«Que se soit comme biathlète ou entraîneure, je fais tout en mon possible pour me rendre aux Jeux olympiques, indique-t-elle. Tous mes efforts sont tournés vers mon entraînement et le défi constant de m'améliorer.»

Âgée de 30 ans, Johanne Lacroix doit jumeler la pratique du biathlon, son travail d'entraîneure au sein de l'équipe provinciale et ses responsabilités familiales. Mère de deux filles, elle constate qu'il n'est pas toujours facile de concilier les séances d'entraînement avec la vie de famille. «Mes journées débutent à 5 h du matin et ne se terminent souvent pas avant 22 h, souligne-t-elle. Avec de la persévérance, je peux m'entraîner, enseigner aux jeunes et voir grandir mes filles.»



photo: Marc-Éric Bouchard

Johanne Lacroix, un sport qui vous fait apprécier l'hiver!

Afin de garder la motivation nécessaire pour atteindre ses objectifs sportifs et personnels, elle prend en exemple la médaillée d'or des Jeux de Lillehammer, Myriam Bédard. «Myriam prouve qu'une athlète peut réussir tout en ayant des responsabilités familiales.»

Tout comme Myriam Bédard amène sa fille Maude à la plupart des sites de compétitions, Johanne se rend aux compétitions avec ses filles. «Je veux joindre le plaisir à l'agréable, mentionne-t-elle. Et en venant avec moi, mes filles peuvent découvrir la beauté des paysages de l'Ouest canadien.»

Originaire de Montréal, Johanne Lacroix a quitté le Québec pour venir s'établir à Thompson en 1993.«Mon mari est venu travailler pour la Gendarmerie royale du Canada et je voulais pratiquer un sport qui pourrait me faire apprécier davantage le froid de l'hiver manitobain», explique-t-elle.

Créé à l'origine comme un entraînement pour les militaires, le biathlon consistait alors à se déplacer en raquette ou en ski sur la neige tout en chassant des gibiers à l'aide d'une carabine. Au fil des ans, le biathlon est devenu un sport où l'athlète doit tirer sur des cibles dans un court laps de temps. Le biathlon est une discipline officielle des Jeux olympiques depuis1984.

Avant 1994, Johanne Lacroix n'avait jamais chaussé de skis et ne connaissait pas le maniement des armes. «J'ai dû m'armer de patience, raconte-t-elle. Après quelques semaines d'apprentissage, j'ai finalement compris la technique.»

Cependant, il est, selon elle, très difficile d'exécuter ces techniques. «Ça m'a pris deux ans avant d'améliorer mon positionnement devant les cibles, dit-elle. Mais j'aime tellement ce sport que je suis prête à faire les sacrifices nécessaires, pour atteindre mes objectifs.»

Sa persévérance a porté fruit, puisque Johanne Lacroix est considérée aujourd'hui comme l'une des athlètes qui se sont le plus améliorées de l'équipe Biathlon Manitoba. Son objectif: participer aux Jeux olympiques de 2002 à Salt Lake City . «Rendue là, je dirai: mission accomplie.»

Marc-Éric BOUCHARD

Gilbert Delorme se joint au Moose

L'époque des entraîneurs-motivateurs

Nommé entraîneur-adjoint, du Moose du Manitoba le 6 février, Gilbert Delorme estime que les entraîneurs qui abusent de leur autorité comme Mike Keenan et dernièrement Jean Perron n'ont plus leur place dans le hockey professionnel. «Les joueurs sont beaucoup plus indépendants aujourd'hui que dans les années 1980, constate-t-il. Les entraîneurs qui veulent jouer les durs avec les joueurs perdent vite de leur crédibilité. Souvent ce sont leurs exploits du passé qui les maintiennent plus longtemps dans le monde du hockey.»

Âgé de 34 ans, Gilbert Delorme qui a porté les couleurs de cinq équipes de la Ligue nationale de hockey (LNH) dont celles du Canadien de Montréal, estime que les entraîneurs doivent mettent l'accent sur un meilleur dialogue. «Les joueurs n'ont plus de liens d'appartenance, dit-il. Aussitôt qu'ils ne se sentent plus à l'aise dans une organisation, ils demandent à être échangés ou ils se paient la tête de leur entraîneur.»

Natif de Bouchervile au Québec, Gilbert Delorme se définit comme un entraîneur sensible aux revendications des joueurs. Selon lui, Jacques Demers, l'ancien entraîneur du Canadien de Montréal est l'exemple à suivre. «Jacques est un motivateur et surtout il a un sens du respect hors du commun, constate-t-il. Aujourd'hui, les hockeyeurs veulent jouer pour des entraîneurs qui leur inspire de l'amitié et du respect.»

Père de trois enfants, Gilbert Delorme espère faire carrière derrière un banc d'une équipe de hockey. Ayant évolué plus de 15 ans dans la LNH, il pense avoir le bagage nécessaire pour entraîner une équipe. «Je sais que c'est un métier ingrat, dit-il. Je pense qu'avec une bonne communication et une organisation qui appuie l'entraîneur, je suis persuadé qu'un homme peut être heureux à ce poste.»

Marc-Éric BOUCHARD



JEAN PERRON

Entre les lignes

Collaboration spéciale



Le calme après la tempête

Je suis bien content que le calme reprenne sa place dans notre vie. Pendant quatre jours, je voulais digérer le coup en paix, autour d'un feu de foyer. C'est pourquoi j'ai décidé de donner une seule conférence de presse, jeudi dernier. Je n'avais que quelques messages à envoyer, qui ont été clairs et très bien reçus par ceux à qui ils s'adressaient.

• • •

Le «nouveau» Moose

Au moment d'écrire ces lignes (avant le match à Québec), le Moose est allé chercher cinq des six points qu'il pouvait cueillir. Ce sursaut d'énergie était prévisible: les joueurs ne pouvaient pas continuer à perdre (surtout que ça a mal parti avec une défaite). C'est l'adrénaline qui les fait marcher.

Ce sera bientôt le match des étoiles (qui, je pense, sera gagné par les joueurs de l'Est). Ensuite, ce sera la ligne droite qui déterminera les équipes qui feront les séries d'après-saison. C'est là qu'on va voir si les joueurs du Moose ont du cœur au ventre. Une chose est sûre: s'ils jouent comme ils l'ont fait sous ma direction (je résumerai ma pensée en disant qu'ils étaient incapables de soutenir un effort de 60 minutes soir après soir), ils n'iront pas loin. Actuellement, c'est trop tôt pour juger. Je leur souhaite bon succès: ils en auront bien besoin.

• • •

Francophobie?

Le Winnipeg Sun du 8 février dernier laisse clairement entendre que nous, les francophones, avons été les «têtes de Turc» de certains membres de l'organisation. Selon l'article, il y en a même qui riaient ouvertement de moi quand j'avais le dos tourné. Pourquoi Randy Carlyle, qui était toujours dans la chambre avec les joueurs, n'a-t-il rien fait pour arrêter cette situation déplorable?

• • •

Mon avenir?

Je déménage dans quelques jours. J'ai déjà eu deux offres, mais je veux étudier toutes les options qui me seront proposées, incluant l'Europe. Après les Jeux olympiques d'hiver de Nagano (en 1998), le hockey va prendre tout un essor au niveau mondial. Je serai de la vague.

D'ici là, j'ai un message pour ceux qui disent (comme Gilbert Delorme dans ce journal) que ma méthode de *coaching* (qu'il compare à celle de Mike Keenan) ne fonctionne plus: personne ne peut être comparé à Mike Keenan. C'est franchement mesquin! Ma méthode s'apparente à celle de Jacques Lemaire qui, cela ne fait aucun doute, reste exigeant et demeure pourtant un gagnant. Quand c'est nécessaire, il pointe du doigt même ses leaders. Vous verrez: si le Moose recommence à perdre, les «vieilles méthodes qui ne marchent plus» reviendront vite à la mode...

Enfin, quand Delorme aura gagné une coupe Stanley comme entraîneur, il joindra les rangs des Lemaire, Keenan, Bowman, Perron, etc, les «durs». Il pourra alors imposer son «nouveau style». D'ici là, je l'invite à parler moins et à faire ses preuves...

Maintenant, le Moose, c'est fini et je suis bien soulagé de voir ces événements rester derrière moi. Aujourd'hui, comme toujours, il faut regarder vers l'avenir.

Cette chronique hebdomadaire est rendue possible grâce aux commanditaires suivants:

Il doit soigner une blessure à l'aine

Daniel Lambert ratera le match des étoiles

Blessé à la hanche et à l'aine lors de la rencontre du 1er février contre les Grizzlies de l'Utah, Daniel Lambert devra s'absenter pour la classique du match des étoiles de la Ligue Internationale de hockey (LIH), présentée le mardi 18 février au Van Andel Arena de Grand Rapids au Michigan.

«Je ne veux surtout pas agraver ma blessure, mentionne le défenseur. Les succès de l'équipe sont plus importants que ma participation à une partie des étoiles. Il faut que je sois en bonne forme physique pour le reste de la saison.»



Archives La Liberté

«Je ne comprends pas pourquoi le Moose a échangé Stéphane Morin», souligne Daniel Lambert.

Le hockeyeur originaire de Saint-Malo, a amassé le plus grand nombre de votes auprès des amateurs des 19 villes représentées dans la LIH. c'est la troisième fois qu'il est invité à la partie des étoiles. «Je suis fier d'être considéré comme l'un des meilleurs joueurs de la ligue, souligne-t-il. J'ai toujours cru en moi, et aujourd'hui je récolte ce que j'ai semé.»

En 51 parties, le capitaine des Ice Dogs a amassé 47 points. Daniel Lambert ne tarit pas d'éloges envers son entraîneur, John Van Boxmeer. «C'est un très bon communicateur. c'est le meilleur entraîneur que j'ai eu depuis que j'évolue dans la LIH.»

Âgé de 27 ans, Daniel Lambert se dit très heureux avec l'organisation des Ice Dogs de Long Beach. «Le propriétaire de l'équipe, Barry Kemp, est un chic type, nous sommes en tête de notre division et nous jouons sous les palmiers de la Californie. Qu'est-ce que je peux demander de plus?», lance-t-il.

Il estime que depuis l'ajout de Stéphane Morin, les Ice Dogs peuvent aspirer aux grands honneurs. «Stéphane est l'as marqueur qui nous manquait. Il s'entend bien avec tous les joueurs. Je ne comprends pas pourquoi le Moose du Manitoba n'a pas été patient envers lui, mais tant mieux si c'est nous qui en profitons!»

Les partisans de Daniel Lambert devront attendre jusqu'au vendredi 21 mars pour le voir affronter le Moose du Manitoba.

Marc-Éric BOUCHARD

Gagnez des billets du Moose!

Au total, 41 paires de billets seront tirées d'ici au 4 avril 1997 (une paire de billets pour chaque partie locale du Moose du Manitoba).

Les tirages de billets sont réservés à nos abonnés seulement.

Pour gagner, il faut:

1. Trouver la réponse à la question de la semaine en lisant la chronique hebdomadaire de Jean Perron.

2. Remplir le coupon ci-bas et nous le retourner immédiatement en donnant la réponse exacte et toutes les informations demandées. Seuls les coupons originaux ou les reproductions manuelles (fac-similés reproduits non mécaniquement) seront valides. Un seul coupon par enveloppe. Les coupons seront conservés pour tous les tirages de l'année.

Question de la semaine

Où seront tenus les prochains Jeux Olympiques?

Réponse: ____________________

Nom: ______________ Prénom: ______________

Téléphone: ______________ Nº d'abonné: __________

970214

Gagnant des billets du 21 février 1997: Gilbert Fournier de La Broquerie.

Gagnant des billets du 22 février 1997: René Deleurme de Winnipeg.

Pour s'abonner, il suffit de remplir le coupon en page 20 ou d'appeler *La Liberté* au 237-4823 ou (sans frais) au 1-800-523-3355

(Visa ou Master Card obligatoire par téléphone)

Nécrologie

Sœur Cécile Turenne, s.n.j.m
(Sœur Roger-Joseph)

Il y a quelques semaines, sœur Cécile Turenne recevait le Sacrement des malades. Quelques moments de lucidité lui permirent de constater que le divin Maître lui lançait un dernier appel. Avec sérénité et confiance elle déclarait: «Je suis rendue au grand Passage!» Paisiblement, elle meurt tôt lundi matin le 3 février 1997.

Fille d'Eugène et de Guilda (Préfontaine) Turenne, Cécile est née en 1913, l'aînée d'une famille de cinq filles et de quatre garçons. Élevée à Saint-Pierre-Jolys, Cécile fréquente le Couvent de l'endroit, puis l'Institut collégial Saint-Joseph à Saint-Boniface, tous deux dirigés par les Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. Dès ses premières années et jusqu'à ce qu'elle quitte son chez-elle, Cécile est le bras doit de sa mère. Habile dans les tâches ménagères, elle est également très soucieuse du bien-être de ses frères et sœurs qu'elle chérit tendrement. Ceux-ci lui rendent bien son affection. Aussi, leur manque-t-elle grandement quand, en 1933, elle les quitte pour entrer au noviciat des Saints Noms de Jésus et Marie à Montréal (Québec).

Après sa profession religieuse, en 1935, Cécile, maintenant sœur Roger-Joseph, revient au Manitoba. Durant près de 60 ans, elle répond généreusement aux appels divers de ses supérieures. Jamais elle ne trouve qu'on lui demande des services qui sont trop lourds ou trop difficiles. Dès qu'on lui assigne un nouveau poste, elle se prépare consciencieusement afin de bien s'acquitter de toutes les fonctions qu'il comporte. En plus de ses études à l'École normale, sœur Roger-Joseph suit des cours au Collège Saint-Boniface et à l'Université du Manitoba, cours académiques et en enseignement ménager.

Comme religieuse éducatrice, la carrière de Sœur Roger-Joseph débute en 1934 à Montréal et se termine à Somerset (Manitoba) en 1973. Elle enseigne dans des classes régulières puis elle donne des cours d'arts ménagers. Durant 13 ans, elle occupe le poste de directrice aux écoles élémentaires suivantes: Saint-Jean-Baptiste, Marion (Saint-Boniface), Sacré-Cœur (Winnipeg) et Somerset. Elle cumule également d'autres charges telles que le soin de la sacristie, la direction des enfants de chœur, la responsabilité des pensionnaires.

À l'automne de 1973, sœur Cécile assume les fonctions de maîtresse de maison pour les religieuses de l'Administration provinciale des S.N.J.M., puis elle est nommée cuisinière en chef de l'académie Saint-Joseph qui comprend une résidence pour les sœurs à la retraite et une infirmerie. Toujours disponible, personne aux talents variés, les autorités la nomment supérieure de cette même résidence en 1981. Enfin, en 1987, quand on la soulage de ses responsabilités, sœur Cécile continue à servir de mille et une façons les religieuses retraitées et les malades. Elle consacre également une partie de ses journées à coudre pour les pauvres et les réfugiés. Très peu exigeante pour ses loisirs, sœur Cécile se contente chaque année de deux semaines de villégiature au chalet de sa Congrégation à Camp Morton. Elle réserve aussi des moment précieux pour visiter les membres de sa famille. De temps à autre, elle aime faire quelques emplettes dans un de ses magasins préférés, Eaton.

En novembre 1994, une maladie sérieuse l'oblige à demeurer définitivement à l'infirmerie. Très faible, elle est parfois moins consciente. Durant ces moments-là elle revit en imagination des épisodes du passé et elle s'épuise à travailler dans l'un ou l'autre de ses anciens postes. Toutefois, elle apprécie les courtes visites de ses compagnes qu'elle reconnaît facilement.

L'ont prédécédée, outre ses parents, une sœur, Juliette et son époux Fernand Lavergne; un frère, Roger.

Sœur Cécile laisse dans le deuil ses sœurs Reynalde Cloutier, Saint-Boniface; Fernande, Winnipeg; Alice Lacerte, Calgary; ses frères Albert (Yvette) et Denis (Lucille), Saint-Boniface; Robert (Evelyn), Ottawa; de nombreux neveux et nièces.

Les prières pour le repos de l'âme de sœur Cécile ont été récitées le mardi 4 février à 19 h 30, dans la chapelle de la Résidence Jésus-Marie, au 321, avenue de la Cathédrale. Les funérailles, célébrées à la Cathédrale Saint-Boniface le mercredi 5 février à 14 h, étaient présidées par Mgr Albert Fréchette. Elles furent suivies de l'inhumation au cimetière de Saint-Boniface. Les porteurs, tous nièces et neveux de la défunte, étaient Huguette Hébert, Monique Hutchison, Roger Turenne, Raymond Lavergne, Bernard Turenne et Paul Turenne. Deux autres nièces, Yvonne Turenne et Rachelle Smith on lu l'Épître et les prières d'intercession.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou sans frais 1-888-233-4949.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue ANNE-MARIE LABOUS, du village de Saint-Laurent, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés au 444, avenue St-Mary, pièce 800, Winnipeg (Manitoba) R3C 3T1, le ou avant le 15e jour de mars 1997.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 4e jour de février 1997.

L.J. Roy, c.r.
MONK, GOODWIN
Procureurs de la succession

Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

R.R.

Saint-Esprit, toi qui m'éclaire tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal; toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie, tu es avec moi, je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans ta gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens.

G.T./C.T.

(La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après trois jours, la grâce demandée sera obtenue, même si elle peut paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande et au bas, mettre les initiales de la personne exaucée.)

REMERCIEMENTS

La famille de Charles Seewald remercie tous ceux qui ont bien voulu se déranger pour offrir leurs condoléances lors du décès de leur père et l'époux d'Alma (née Laurendeau), le 31 janvier 1997 à la Villa Youville à Sainte-Anne.

Vos offrandes de messes et vos cartes de sympathie sont des témoignages de votre affection et de votre amitié, lesquels restent gravés en nous.

Merci du fond du cœur de la famille Charles Seewald.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue LAURA DORIS ROBERT, épouse de feu Paul Robert, de la ville de Winnipeg, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées au 176, avenue Claremont, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 1W5, le ou avant le 27e jour de mars 1997.

Roland Robert
Exécuteur de la succession de feue
Laura Doris Robert



Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

A.B.

Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

M.V.



Le Club de Bicolo

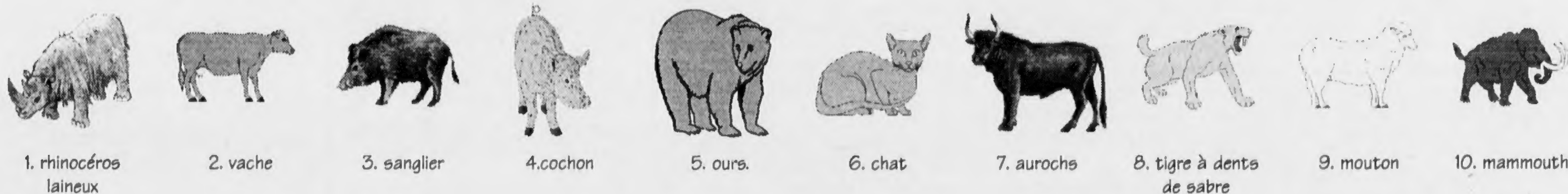
Bonjour!

Aujourd'hui, je te parle de tes ancêtres: tes ancêtres dans ta famille, mais aussi les ancêtres de l'humanité. Sais-tu depuis combien de temps les êtres humains existent? Les scientifiques ne sont pas capables de dire précisément quand le premier homme et la première femme sont nés. Ils pensent que les êtres humains sont apparus lentement sur la Terre, après une longue évolution. Et c'est la même chose pour de nombreuses espèces d'animaux. Bonne lecture!

Bicolo

Les animaux préhistoriques

Parmi ces animaux, peux-tu trouver ceux qui ont vécu il y a très longtemps?



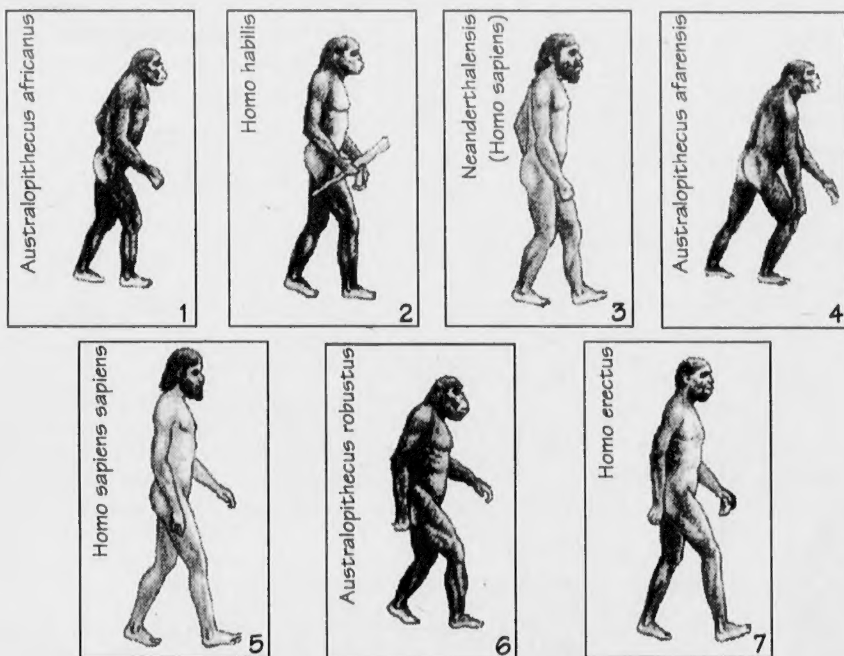
Ces animaux qui ont vécu il y 10 000 ans et plus te font-ils penser à des animaux qui existent de nos jours?

Sur les traces du passé

Si tu rencontrais une famille d'«hommes des cavernes» comme on appelle parfois les premiers hommes, ces gens-là te ressembleraient un peu, physiquement.

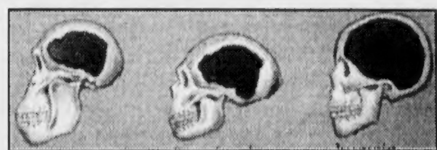
Mais tu ne vis pas du tout comme eux! Il y a 15 000 ans, par exemple, les gens ne vivaient pas dans des villes ou des villages. Ils devaient se déplacer, à la recherche de baies ou d'animaux qu'ils chassaient. Ils avaient appris à utiliser le feu, sans savoir l'allumer. Mais ils savaient tailler des outils dans la pierre et dessiner sur le mur des cavernes. Avec le temps, ils ont appris à faire du feu, à cultiver la terre, à bâtir des habitations, à vivre dans des villages.

Lequel des dessins suivants représente l'ancêtre des humains d'aujourd'hui?



Ils le sont tous! Peux-tu placer ces dessins dans le bon ordre, soit du plus ancien au plus récent?

Entre l'**Australopithecus** et l'**Homo sapiens sapiens**, il y a eu plusieurs millions d'années. Imagine: l'**Homo erectus** est apparu il y a trois millions d'années et les premières traces d'Homo sapiens sapiens trouvées par les savants remontent à environ 40 000 ans! Il en a fallu du temps, pour que l'évolution donne naissance à l'homme moderne (Homo sapiens sapiens signifie homme moderne).



L'Homo sapiens sapiens était beaucoup plus intelligent que l'Homo erectus. Son cerveau, par exemple, est trois fois plus gros. L'Homo sapiens sapiens est notre ancêtre direct à tous!

Réponses:

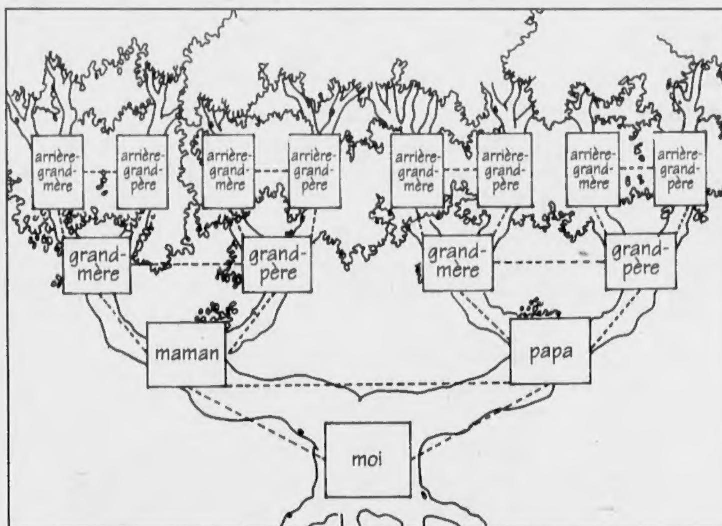
Les animaux préhistoriques
1; 3; 7; 8; 10.

Sur les traces du passé
Ordre: 4; 1; 6; 2; 7; 3; 5.

Toi aussi tu as tes ancêtres!

Pas besoin de remonter bien loin dans le temps pour découvrir tes ancêtres. Quand on parle de l'Homo sapiens sapiens et de l'australopithecus, on essaie de faire l'arbre généalogique de la race humaine. Ça nous permet de comprendre d'où on vient.

On peut faire la même chose pour chaque personne. C'est intéressant de connaître l'histoire de sa famille. Je te propose aujourd'hui de réaliser *ton arbre généalogique.*



Trace sur une grande feuille un arbre comme celui que j'ai dessiné ici, en dessinant le même nombre de rectangles, et en les plaçant sur ton arbre comme sur mon dessin.

Colle dans les rectangles ta photo, celles de tes parents, de tes grand-parents et arrière-grand-parents et inscris leurs noms.

Un peu comme nos ancêtres Homo sapiens nous ont légué leurs connaissances et leurs traits physiques, ta famille aussi te lègue des caractéristiques: la couleur de tes yeux, de tes cheveux, la forme de ton visage, de ta bouche, ta voix, ton caractère... Est-ce que dans ta famille, on te dit parfois que tu ressembles à un oncle, une tante, ou à un grand-parent?

Quoi? Tu n'es pas encore membre?

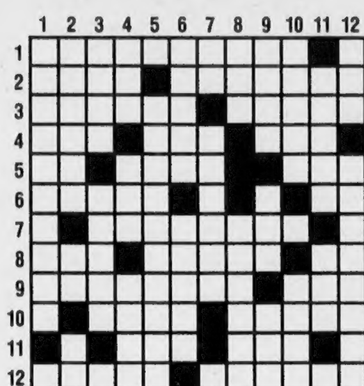
Inscris-toi! Tu recevras une carte, un macaron, et tu pourras courir la chance de gagner des prix!

Découpe le coupon, envoie-le bien rempli à:
Club Bicolo
Case postale 190
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Nom: ____________
Adresse: ____________
____
Code postal: ________ **Âge:** ___
Téléphone: ____________

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 61



HORIZONTALEMENT

1- Science qui traite des eaux.
2- Jouet. — Sans activité (pl.).
3- Ville de Grande-Bretagne. — Désagréable à la vue.
4- Boisson. — Formation géologique. — Partie d'une église.
5- Voyelles jumelles. — Différence physique de l'homme et de la femme. — Masse de pierre très dure.
6- Pourvoir. — Ville de Chaldée.
7- Parure.
8- Art de lancer. — Riv. de France. — Consonnes.
9- Collectionner. — Laïque.
10- Prince de Troie. — Allongé.
11- Légumineuse. — Bison.
12- Transporta. — Sombre.

VERTICALEMENT

1- Instrument pour mesurer la pesanteur des liquides.
2- Nom d'une petite embarcation courte et large. — Voyelles. — Note de musique.
3- Unité de force. — Principe servant de règle.
4- Romancier suisse. — Titre anglais. — Ombellifère vivace.
5- Fera durer longtemps.
6- Endroits. — Crochets de fer.
7- Pron. indéf. — Close.
8- Gelée des eaux. — Opinion fausse.
9- Pays. — Homme ignorant. — Choix.
10- Canal qui conduit l'eau de la mer dans les marais salants. — Ville populace (pl.).
11- Ville d'Égypte. — À travers.
12- Affaibli. — Tout crin du cou d'un cheval.

RÉPONSES DU N° 60



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	E	T	I	N	C	E	L	E	R			D
2	T	I	R	E	S	O	U		E	O	L	E
3	O	N		S		N	E	U	T	R	E	
4	U	T	I	L	E		U	R	E	T	R	E
5	R	E	V	E	N	I	R		N	E	O	N
6	D	R			F	A		F	A	I	T	
7	I		B	R	E	M	E		I	L		R
8	S	T		A	R	B	R	E	S		R	A
9	S	O	L	I	M	E	N	A		D	O	T
10	A	M	E	R	E		E	U	B	A	G	E
11	N	E	V	E		A	S		A	M	E	R
12	T	S	E		M	U	T	I	L	E	R	

LE SAVIEZ-VOUS?

Questions:

1. Qu'est-ce que du «bois de vache»?
   a) Appellation populaire des cornes de taureau.
   b) Arbrisseau maigrichon et souple très utile pour fouetter les vaches têtues qui ne veulent pas suivre le troupeau.
   c) Bouse de vache séchée que l'on utilisait dans les Plaines comme combustible.

2. Quelle est la différence entre un coureur des bois et un Voyageur?
   a) C'est une question piège, il n'y a pas de différence.
   b) Les Voyageurs travaillaient à leur compte tandis que les coureurs des bois étaient embauchés par des compagnies.
   c) Le contraire de b.

3. D'où le poste Pambian du Festival du Voyageur tire-t-il son nom?
   a) Chaboillez a baptisé ainsi le fort en l'honneur de Pembina, un chef indien qui lui sauva la vie.
   b) Pambian est dérivé du terme autochtone Pembina, sorte de petite baie rouge, qui longeait les berges de la rivière du même nom et près de laquelle Chaboillez a érigé son fort vers la fin des années 1790.
   c) Nom purement fictif.

4. «Partir en dérouine», ça veut dire quoi?
   a) Ramasser tous les gros bras d'un village et les entasser dix dans une Toyota Tercel pour qu'ils se rendent à la compétition du Festival du Voyageur.
   b) L'expression qu'employaient les bourgeois lorsqu'ils demandaient aux Voyageurs d'aller faire le tour des villages autochtones négocier les échanges de fourrure du printemps suivant.
   c) Faire le party. Avoir du plaisir en famille lors du Festival du Voyageur.

5. Qu'est-ce que du Castoréum?
   a) Dérivé malodorant d'une glande du castor que l'on plaçait sur les pièges pour attirer l'animal.
   b) Le nouveau parfum de Calvin Klein.
   c) Cirque romain où on sacrifiait des castors aux lions pour s'assurer de bonnes récoltes.

6. Que signifie l'expression «barre de jour»?
   a) Un club privé où on sert de l'alcool de 9 h à 5 h.
   b) L'aube, le lever du jour.
   c) Campement où les Voyageurs s'arrêtaient une journée pour se reposer.

7. Composé de pois, de pemmican et de fruits, le ________ était la base de l'alimentation des Voyageurs.
   a) roubagoo.
   b) roulagou.
   c) lougarou.

Réponses:

1. C; 2. C. Les coureurs des bois trappaient et échangeaient des fourrures avec les Amérindiens pour leur propre compte et sans permis légal. Les Voyageurs, employés de grandes compagnies, étaient surtout relégués aux rangs de pagayeurs ou de transporteurs et n'échangeaient jamais directement avec les Amérindiens. 3. B ; 4. B. Le but de ces expéditions était de convaincre les autochtones d'échanger leurs fourrures avec la Compagnie du Nord-Ouest plutôt qu'avec la Compagnie de la Baie d'Hudson. 5. A; 6. B; 7. A.

Compilé par Anie CLOUTIER

Sources: Ronald Valois et Hélène Martin, programme d'interprétation historique du Festival du Voyageur.

Recette — Tiramisu glacé pour deux

8 à 10 petits biscuits «doigts de dame» coupés en deux
2 sachets (1,5 g chacun) d'Espresso instantané
1/4 de tasse (50 mL) d'eau chaude
1/4 de tasse (50 mL) de liqueur de café
1 tablette (44 g) de chocolat Nestlé Crunch, hachée
4 boules de crème glacée à la vanille ramollie
Petits fruits frais (facultatif)

✪ Garnir le fond et les côté de deux bols de service de 1 tasse (250 mL) avec les biscuits.

✪ Dans un petit bol, mélanger 1 sachet d'espresso instantané, l'eau et 3 c. à soupe (45 mL) de liqueur jusqu'à ce que l'espresso soit dissous. Badigeonner les biscuits du mélange de café. Répartir également la moitié du chocolat haché entre les deux bols.

✪ Dans un robot culinaire ou un mélangeur, combiner la crème glacée avec le second sachet d'espresso instantané et avec la liqueur jusqu'à consistance lisse. Verser à la cuillère dans les bols préparés. Garnir chacun du reste de chocolat haché. Servir immédiatement avec des petits fruits, si désiré.

Donne 2 portions.

Les Petites ANNONCES



Nombre de mots	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

(Nombre de semaines)

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. L.A.B.
845-

RECHERCHE

DAME OU DEMOISELLE responsable est recherchée pour aide et compagne permanente à domicile d'une dame âgée mais mobile. Répondre à Marie Jeanne, B.P. 298, Letellier (Manitoba) R0G 1CO.
817-

LES JARDINS SAINT-LÉON: recherchent des employés de 16 ans et plus. Qualités requises: extraverti, dynamique, service à la clientèle, permis de conduire et expérience en horticulture serait un atout. Envoyez votre curriculum vitae en français et trois références au 371, Place Cabana, R2H 0K3. Seulement les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.
831-

JE SUIS À LA RECHERCHE d'une dame pour louer une chambre à Southdale. 250 $ par mois. Veuillez appeler après 17 h au 254–5564.
844-

À LOUER

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, entrée privée, cuisine, salon, salle de bain. Complètement rénové. Laveuse, sécheuse. 450 $/mois, eau inclus. Un stationnement avec prise et remise privée. Pas d'animaux et non-fumeur. Disponible le 1er mars. Rue Valade, face au parc. Composez le 235–0296 après 16 h 30.
813-

APPARTEMENT À LOUER: 2 chambres, près de l'Hôpital et du Collège Saint-Boniface. Inclus: chauffage, eau, stationnement avec prise, laveuse et sécheuse. Libre le 1er mars 395 $ plus électricité.Composez le 231–4852. Pas d'animaux.
820-

À SOUS-LOUER: Appartement d'une chambre à coucher. Disponible le 15 février ou le 1er mars. Tour Eifel faisant face au Safeway. Prix 510,79 $ inclus électricité, eau, chauffage et stationnement. Composez le 237–3672.
835-

À LOUER: 201, Des Meurons. Grand appartement d'une chambre à coucher. Grand débarras, lave-vaisselle, air climatisé, système de sécurité, grand patio. Libre le 1er mars. 450 $ stationnement inclu. 237–6428 ou 228–3346.
836-

À LOUER: Saint-Boniface. 505, Ritchot. Appartement de 2 chambres à coucher. Sécurité, air climatisé. Libre le 1er mars. 465 $. Tél.: 233–0961.
837-

À SOUS-LOUER: Appartement d'une chambre à coucher à Saint-Vital. 515 $/mois. Garage chauffé et tous les services compris. Du 15 mai au 1er octobre. Appelez au 257–7034.
846-

À VENDRE

À VENDRE: Bungalow de 2 chambres à coucher. Cuisine et salle de bain rénovées. 3/4 sous-sol. Garage et remise. Taxes basses. 257–6840 après 16 h ou laissez un message. 54, Bank entre Des Meurons et le chemin Ste-Anne.
838-

À VENDRE: À Sainte-Anne. Maison de 3 chambres à coucher. Situé au village près des écoles. Garage double, remise et grand terrain. 84 500 $. 422–8455.
839-

À VENDRE: Sécheuse au gaz Inglis en bon état, 50 $. Tête de lit et pied de lit en pin avec supports métalliques, 150 $. Appelez Sylvie au 231–0565.
843-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
...AVOCATS ET NOTAIRES ...

Me LAURENT J. ROY , c.r.
Me ANTOINE FRÉCHETTE
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
131, boulevard Provencher,
pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

Cet espace est à votre disposition!

LA LIBERTÉ
Le seul hebdomadaire de langue française au Manitoba

Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Pharmacie St-Pierre
Village de Saint-Pierre-Jolys

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-204-957-5464 *(sans frais)*
Chez Hebert Insurance Agencies à Saint-Claude, chaque mardi de 9 h à 12 h
Au bureau municipal de La Broquerie chaque mercredi de 13 h 30 à 17 h
À la Caisse populaire de Saint-Malo, chaque vendredi de 13 h 30 à 17 h

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Francis J. St-Hilaire
Avocats et notaires
360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957-0050
Télécopieur: (204) 957-0840
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.



Vous déménagez?
Si c'est le cas,
veuillez nous en informer
sans tarder
afin de ne manquer
aucun de nos articles.

Recyclez ce journal!

SERVICES

针 灸 药



MARTIN JOYAL
D.Ac., D.M.C.
Médecine chinoise
herbes · acupuncture
492, rue Main
Winnipeg (Manitoba) R3B 1B7
Tél.: (204) 957-7087

SERVICES



Appareils Provencher Appliances
APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS USAGÉS
VENTE
Laveuses, sécheuses, réfrigérateurs et poêles avec garantie.
196, boulevard Provencher
Tél.: 233-2977 Fax: 231-1921



CADEAUX, LIVRES ET CARTES SPIRITUELS
1510-B, chemin Sainte-Marie
254-5018
Heures d'ouverture normales:
de 9 h 30 à 18 h
du lundi au samedi



SÉCURE ÂGE INC.
SERVICES À DOMICILE / HOME SERVICES
Qualité de vie pour les aîné(e)s
Paul Filteau-Gobeil, Directeur
(204) 231–4434
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*

BRUNET *Monuments*
Troisième Génération
- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.

PCS *direct*
SERVICES DE COMMUNICATION PERSONEL

Pour tous vos besoins de communication
- Téléphones cellulaire
- Vidéo Satellites
- Transmetteurs à distance de démarrage de voitures

MTS Mobility *Mobility Centre*
1128, rue Main (à Redwood)
Tél: 589-2000 cellulaire: 771-8187
Télécopieur: 582-4478

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux
Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires

Associés André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises

2300, édifice Richardson, 1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

ASSUREURS

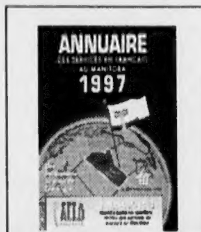
Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
Brigitte Normandeau
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
autopac Interac

Encouragez nos annonceurs!

Abonnez-vous à LA LIBERTÉ et obtenez GRATUITEMENT



et



un laissez-passer familial
(2 adultes, 2 enfants)
au marais Oak Hammock

L'annuaire des services en français 1997

Valide pour les nouveaux abonnements seulement.

LA LIBERTÉ
Visa & MasterCard acceptées

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, (Manitoba) R2H 3B4

Options offertes

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐	125 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐	250 $ ☐

Nom: ______________________

Adresse: ______________________

____